



Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

Bulletin n°26
2008

A.F.E.A.F.

Communications de la journée d'information
du 2 février 2008
(Ecole Normale Supérieure, Salle Jules Ferry,
29 rue d'Ulm, PARIS 75005 Paris)

Organisation de la journée
par Laurence Augier

Textes collectés et mis en forme
par François Malrain
INRAP UMR 7041 ArScAn

<http://archeo.ens.fr/site-afeaf/>

ISSN - 1959-2248

SOMMAIRE

- > Le mot du président par Philippe BARRAL.....p.03

- > A. AUDEBERT, S. DUCONGÉ
Pôle d'activité du Griffon : occupations gauloises (habitat, stockage, funéraire)
en Laonnois (Aisne)p.05

- > L. AUGIER, O. BUCHSENSCHUTZ, R. DURAND, Ph. MAÇON, B. PESCHER, I. RALSTON
Le site protohistorique de Port Sec sud à Bourges (Cher), campagne 2007p.09

- > G. AUXIETTE, B. HÉNON, B. ROBERT, P. RUBY
L'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain : premiers résultats de la campagne
de fouilles programmées en 2007p.11

- > B. BOULESTIN, L. BONNABEL
L'homme sans visage : la sépulture 44 de Reims « La Neuville » (Marne).....p.15

- > E. DUBREUCQ
Les mobiliers métalliques découverts sur les habitats du Ha D-LTA :
analyses quantitatives pour quelques sites de l'Allemagne du Sud-Ouest à la France centralep.19

- > P. GIRAUD, F. DELRIEU
PCR sur les sites fortifiés protohistoriques en Basse-Normandie, actualité pour l'âge du Fer.p.21

- > Ph. GRUAT, G. MARCHAND
L'oppidum de Puech de Mus, Ste Eulalie-de-Cernon (Aveyron) : campagne 2007p.23

- > S. KRAUSZ, D. GERMINET, M. BOUCHET
Un nouveau programme archéologique sur l'habitat de l'oppidum de Châteaumeillant (Cher).....p.29

- > D. BOUQUIN, M. LANDOLT, O. PUTELAT, C. SCHAAL, M. Van ES
Les occupations du Hallstatt et de La Tène ancienne d'Entzheim « in Der Klamm»
Schwobenfeld (Bas-Rhin).p.33

- > J.-M. LARUAZ
Une occupation laténienne sous la forteresse de Chinon (Indre-et-Loire)p.37

- > J. LATOUR
Le site perché du Baou des Noirs à Vence (Alpes-Maritimes)p.41

- > Y. LE BECHENNEC, C. FORESTIER, S. MARION
Bonneuville-en-France, une fouille en milieu humide (Val-d'Oise)p.45

- > F. OLMER
L'oppidum de l'Ermitage à Alès (Gard). Un emporion à la frontière de la Transalpinep.47

- > F. et S. PESTEIL
Un oppidum de la Gaule du Sud-Ouest dans l'espace européen :
Le « Puy du Tour » à Monceaux-sur-Dordogne (Corrèze)p.51

- > J.-M. SEGUIER
Etablissement aristocratique et nécropole de La Tène finale
à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne).....p.55

- > F.-S. TISSIER
Prélèvement en bloc. Le cas de la tombe n°15 du site de Gasfabrik (Suisse).....p.57

LE MOT DU PRÉSIDENT

Avant de rédiger ce texte, j'ai relu, par curiosité, quelques uns des mots écrits à cette même place par mes prédécesseurs, Jacques-Pierre Millotte, Alain Duval et Alain Daubigny (cf. CDrom édité à l'occasion du trentenaire de l'AFEAF). Ces pages sont évidemment très riches d'enseignements pour le président novice que je suis. J'en retire une leçon essentielle : chacun a eu à cœur, à sa manière, de développer et de promouvoir l'AFEAF tout en préservant l'esprit collégial et convivial des débuts. Je ne saurais trop recommander aux nouveaux adhérents la lecture du fascicule anniversaire édité à l'occasion des trente ans de l'AFEAF, qui donne un bon aperçu du chemin parcouru depuis la création de l'association.

Celle-ci se porte bien, et même très bien, si l'on en juge par le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation (327 en 2007), de présents à la journée d'actualité (environ 150 chaque année), de participants à nos colloques (souvent près de 200), de volumes d'actes édités (cf. www.archeo.ens.fr/site-afeaf/). L'activité de l'AFEAF repose, comme vous le savez, sur deux piliers essentiels, la journée d'actualité, organisée chaque début d'année à Paris, dans les locaux de l'ENS et le colloque international qui a lieu en région, ou dans un pays frontalier, lors du week-end de l'Ascension. Ces deux rendez-vous sont parfaitement complémentaires et fournissent à la communauté scientifique une matière riche et diversifiée, éditée dans le butin annuel et dans les volumes d'actes.

Sur ce dernier point, les progrès réalisés ces dernières années sont sensibles. D'une part la qualité du bulletin, qui compte bon an mal an 75 à 100 pages, s'est nettement améliorée, tant dans la forme que sur le fond. D'autre part, le retard accumulé il y a quelques années dans la sortie des actes des colloques s'est résorbé peu à peu. En 2007, trois colloques ont été édités coup sur coup, ceux de Clermont-Ferrand (2003), Toulouse (2004) et Bienne (2005). Il faudra du temps pour digérer toute l'information mise à notre disposition, d'autant que ce ne sont pas de petits ouvrages. Ces progrès, ces améliorations, n'auraient pas été possibles sans un investissement important de membres de l'association et en premier lieu des membres du CA.

Est-ce à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Evidemment non. Il faut tirer la leçon des expériences passées et anticiper les mutations à venir pour améliorer, tant que faire ce peut, notre fonctionnement, éviter le ronronnement et jouer pleinement notre rôle de promotion de l'archéologie de l'âge du Fer. J'entrevois différentes pistes à explorer, qui seront autant de sujets à débattre au sein du CA et en assemblée générale. Par exemple, la forme actuelle du bulletin est-elle la mieux adaptée à la diffusion de l'information qu'il contient ? Doit-on s'orienter vers d'autres supports ? Comment promouvoir les « premiers articles » des étudiants et archéologues débutants ?

Autre sujet : le formatage de nos colloques (un thème spécialisé, un thème régional) doit-il rester immuable ? Par ailleurs, l'édition de nos colloques annuels en deux forts volumes est devenue la norme ; l'AFEAF n'a jamais autant publié, mais n'y a-t-il pas là une forme d'inflation inquiétante et notre association a-t-elle vocation à se substituer aux autres supports traditionnels menacés de disparition ?

Troisième point, la matière documentaire n'a jamais été aussi abondante, mais une masse considérable d'informations reste peu accessible, dispersée, et nous souffrons de l'absence de bases de données nationales thématiques. Le colloque de Chauvigny, avec l'établissement d'une base de données sur les établissements ruraux du second âge du Fer constitue à mon sens un exemple

à suivre pour l'avenir. L'AFEAF, lieu de rencontre de tous les acteurs de l'archéologie de l'âge du Fer, est la structure où de telles initiatives doivent voir le jour.

Bref, les sujets de discussion ne manquent pas. Rien ne doit être décidé dans la hâte, mais nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion globale sur l'avenir de notre association et sur ses relations avec les autres acteurs de l'archéologie, dans un contexte de mutations rapides et profondes. Sans être devin, on peut prévoir de fortes turbulences dans un avenir proche. Mais je suis assez confiant, nous en avons vu d'autres.

Je voudrais terminer ce premier « mot du président » par une note optimiste. Le planning des colloques annuels est assuré jusqu'en 2011 (Caen 2009, Schaffenburg 2010, Bordeaux 2011). Après ? Les pistes à explorer et les nouvelles propositions existent, nous avons du grain à moudre. Comme l'a dit un de mes prédécesseurs « Les perspectives ne manquent point, mais dans ces sortes d'affaires, mieux vaut regarder loin » (J.-P. Millotte, le Mot du président, Bull. AFEAF, 1988, p.1).

Très cordialement

Philippe Barral,
Président de l'AFEAF

PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON : OCCUPATIONS GAULOISES (HABITAT-STOCKAGE-FUNÉRAIRE) EN LAONNOIS (AISNE)

Alexandre AUDEBERT et Sébastien DUCONGÉ

Pôle archéologique de Conseil général de l'Aisne

avec la collaboration d'Estelle PINARD - Inrap

Introduction

La mise en place du Pôle d'activités du Griffon, ZAC de 150 ha à cheval sur les communes de Laon, Barenton-Bugny et Chambry, fait l'objet depuis 2006 de plusieurs diagnostics et fouilles préventives suivant un découpage par tranches. Située à côté d'un échangeur de l'autoroute A26, à 10 km au nord de la ville de Laon, la zone était connue pour ses nombreuses structures archéologiques découvertes par les prospections aériennes de Gilles Naze.

La zone étudiée se situe au cœur du paysage typique du Laonnois constitué d'une plaine crayeuse marquée par des avant-buttes thanétiennes, telle la butte de Laon. La surface de la ZAC est marquée par de très faibles reliefs qui ont permis, suivant les secteurs, une plus ou moins bonne conservation des vestiges archéologiques.

Les études spécialisées (funéraire, céramique, faune, etc.) étant encore en cours, les datations fournies ici ne présentent pas un caractère définitif.

1. Les découvertes

1.1. Généralités

Sur les 80 ha déjà diagnostiqués, plusieurs centaines de faits archéologiques ont été découverts et plus d'une douzaine de secteurs présentent des concentrations importantes ayant entraîné des fouilles préventives pour quatre d'entre eux (soit plus de 1,6 ha fouillés). Un habitat gallo-romain, non concerné par les aménagements, ne sera pas fouillé. Au moins deux nouvelles fouilles sont programmées pour 2008-2009 sur deux habitats et deux nécropoles.

A ce jour, on comptabilise cinq petites nécropoles, trois habitats ruraux, trois zones de stockage et un secteur artisanal.

1.2. Les secteurs fouillés

1.2.1. Les nécropoles

Deux des cinq zones funéraires ont été fouillées, une réunit trois sépultures à incinération et la seconde, sept. Parmi ces tombes, une est implantée dans un enclos discontinu, trois autres au sein de constructions sur quatre poteaux.

Toutes sont des sépultures individuelles et majoritairement d'adultes (1 seul immature). Les restes osseux, débarrassés des résidus du bûcher et parfois accompagnés d'éléments de parure (fibules) ont été placés dans des contenants en matériaux périssables de forme rectangulaire. Ces contenants ont été déposés dans des fosses quadrangulaires aux parois coffrées, avec des offrandes céramiques et animales. Pour quelques-unes, ces dépôts sont accompagnés d'un couteau, d'éléments de parure en verre et/ou lignite (perles et bracelet) et, pour la sépulture d'immature, d'une petite hache en fer. Pour six de ces sépultures, les dépôts sont concentrés sur une moitié de la fosse, signalant ainsi l'emplacement de mobiliers en matériaux périssables (fig. 1).

L'une des incinérations contenait une parure faite de 21 perles annulaires (2 en lignite et 19 en verre de différentes teintes). Un bracelet de verre jaune avait été déposé dans une autre.

Les attributions chronologiques fondées sur le mobilier métallique situent la fréquentation de ces deux ensembles de la fin de La Tène C2 à la fin de La Tène D1a.

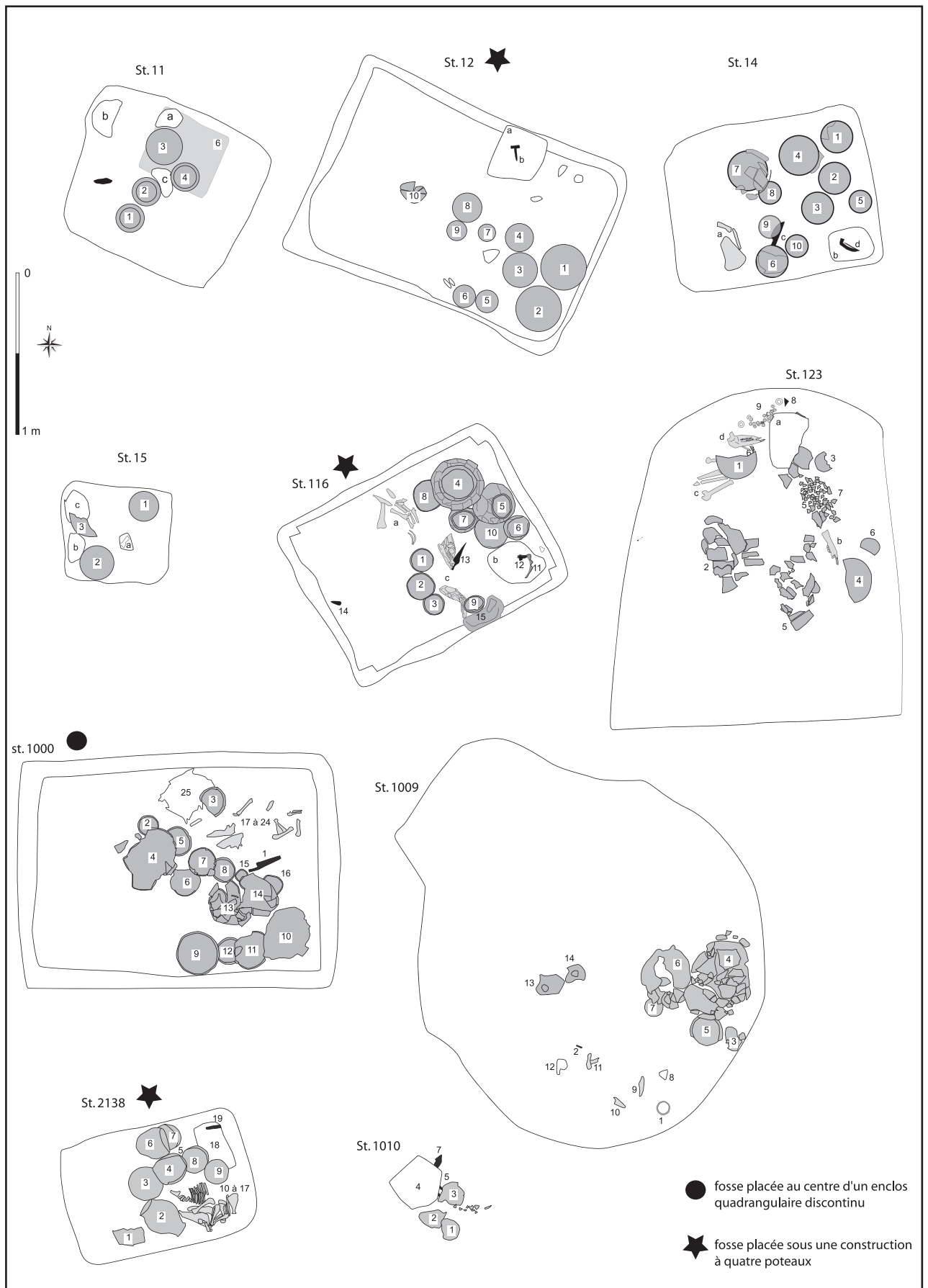


Fig. 1 - Pôle d'activités du Griffon. Relevés des dix sépultures à incinération fouillées en 2006 (Relevés : CG 02 /E.P. Inrap).

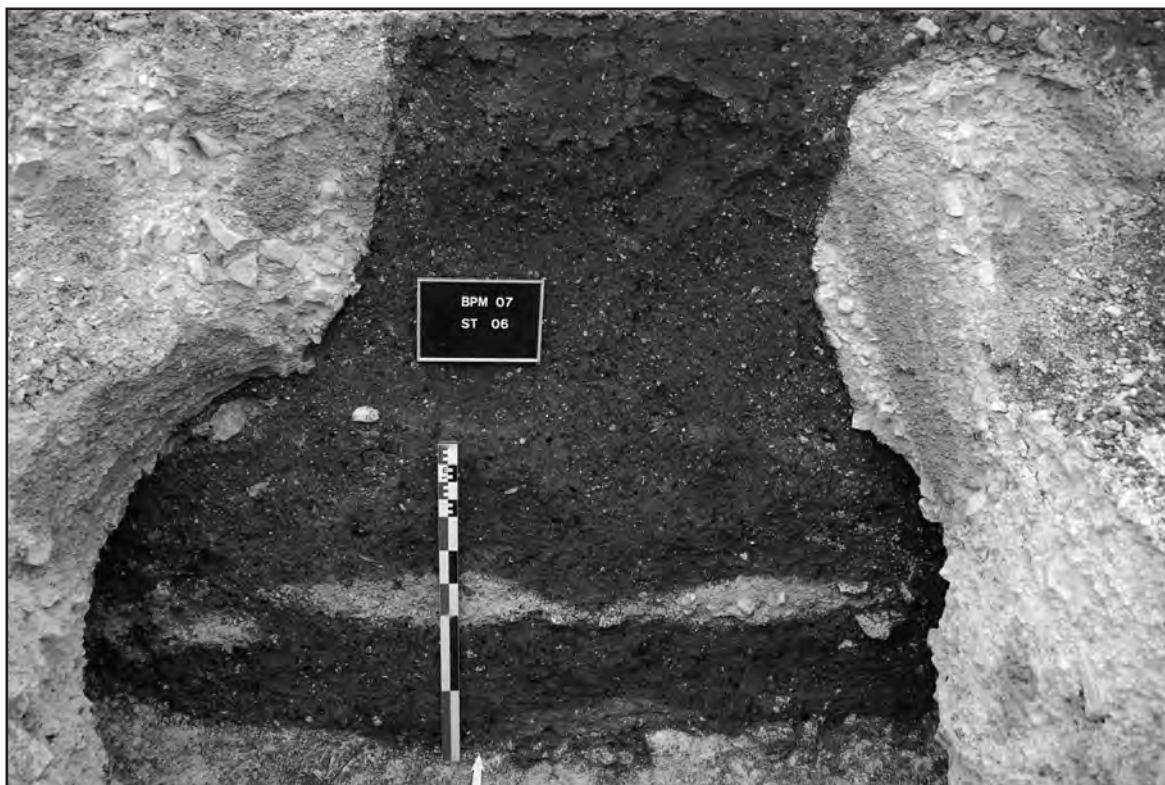


Fig. 2 - Coupe du silo n°6 - Secteur L (Photo : CG 02-2007).

1.2.2. Les aires de stockage

Dans un secteur ont été découverts sept silos, un puits et une petite série de fosses de tailles diverses. Parmi les silos, trois sont de grande taille, le plus grand atteignant les 4 mètres de profondeur et autant de largeur. Le mobilier comprend quelques centaines de tessons et quelques pièces métalliques dont un couteau et un possible rasoir. L'ensemble daterait de la Tène C, hormis le puits, de La Tène D.

La partie fouillée de l'autre secteur a révélé la présence de 6 silos, d'un grenier à quatre poteaux, de plusieurs fosses de tailles diverses et des trous de poteaux sans plan reconstituable. Le diagnostic réalisé fin 2007 en limite de ce secteur a permis de compléter cet inventaire avec un silo et un grenier à quatre poteaux de plus. Le mobilier céramique composé de plusieurs centaines de tessons daterait également de La Tène C. A noter la présence d'un fragment de perle en verre bleu à inclusions blanches dans l'un des silos.

1.3. Les secteurs diagnostiqués

1.3.1. Les nécropoles

Trois secteurs funéraires restent à fouiller. Le plus important a été diagnostiqué par le Pôle archéologique du Conseil général de l'Aisne d'une part et par le service archéologique municipal de Laon d'autre part. Déjà neuf sépultures à incinération, dont une est ceinturée de huit poteaux, et une inhumation y ont été découvertes. L'incinération fouillée par le service de Laon contenait, entre autres éléments, une parure composée d'une rouelle à cinq branches et de deux anneaux en alliages cuivreux, d'une fusaiole en terre cuite, de deux anneaux en verre et d'un anneau torsadé en fer. Cette sépulture a été datée de La Tène D1a.

Dans le secteur I, au moins trois incinérations dont une ceinturée de huit poteaux ont été découvertes. La seule sépulture qui ait été fouillée pourrait dater de la fin de La Tène. Seule une incinération à quatre poteaux a été repérée dans le secteur J.

1.3.2. Les aires de stockage

Un nouvel espace dédié aux stockages a été découvert fin 2007, comprenant un minimum de huit silos, deux greniers et des trous de poteaux. L'un des silos, entièrement fouillé, a livré de très nombreux fragments de céramique et ossements de faune. Une bague et une petite tige en alliage cuivreux ainsi qu'une petite lame de fer y ont également été trouvés. Le mobilier de ce secteur pourrait également, à première vue, être daté de La Tène C.

1.3.3. Les habitats ruraux

Trois secteurs d'habitat sont actuellement reconnus. Le secteur diagnostiqué par le service de Laon a révélé deux zones d'habitat, l'une datée de La Tène finale, l'autre de l'époque gallo-romaine. La zone gauloise est composée de plusieurs fossés, d'un grenier à quatre poteaux, de fosses et de trous de poteaux. Deux monnaies y ont été trouvées : l'une est attribuée aux Rèmes, l'autre aux Leucques. Des enclos associés à cet espace, vides de toute autre structure, pourraient correspondre à des aires réservées aux animaux.

Le deuxième secteur est composé d'enclos, de bâtiments sur poteaux, de greniers et de silos. Il pourrait avoir subi un réaménagement de son espace comme en témoignent les différents fossés se superposant. L'occupation pourrait avoir duré de la fin de La Tène à l'époque gallo-romaine.

Le dernier secteur est caractérisé par trois enclos dont l'un des fossés livre beaucoup de mobilier, dont de l'amphore Dressel I. Quelques trous de poteaux indiquent la présence de bâtiments.

1.3.4. Le secteur artisanal

Dans un enclos de forme trapézoïdal, la présence, entre autres, de fosses contenant d'abondantes scories et de fosses rectangulaires rubéfiées nous laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'une zone à vocation artisanale. Sa datation pourrait être assez tardive, vers la fin de La Tène, voire à l'époque augustéenne.

1.3.5 Des faits isolés

Quelques faits isolés sont à signaler : quelques fosses, silos, fossés et un puits. Une petite fosse carrée d'environ 1 m² et peu profonde contenait, sous une couche de pierres, quelques fragments de céramiques, deux éléments métalliques et un fragment de perle en verre bleu à inclusions blanches avec protubérance. Sa fonction reste pour l'instant énigmatique.

Quelques fosses avec mobilier céramique, faunique et métallique (fragment de bracelet) dateraient du Premier âge du Fer.

2. Intérêt du site

Le Pôle d'activités du Griffon offre enfin l'occasion d'avoir une vision plus juste de l'occupation gauloise en Laonnois, territoire qui reste méconnu en regard des deux grandes vallées qui traversent le département : l'Aisne et l'Oise, dont les fouilles depuis des dizaines d'années ont démontré la densité des installations. Grâce à ce grand projet d'aménagement, l'occupation de la plaine laonnoise, connue surtout par photographies aériennes, est enfin révélée par l'archéologie préventive avec une richesse presque inattendue. L'étude des différents mobiliers offrira une référence pour les futures découvertes régionales. Les fouilles à venir et la suite des diagnostics devraient prochainement apporter leurs nouveaux lots de découvertes.

LE SITE PROTOHISTORIQUE DE PORT SEC SUD À BOURGES (CHER), CAMPAGNE 2007

L. AUGIER, O. BUCHSENSCHUTZ, R. DURAND,
Ph. MAÇON, B. PESCHER, I. RALSTON, M. SALIN.

Le gisement de Port Sec sud couvre un espace de 25 hectares au sommet d'un plateau situé sur la rive droite de l'Yèvre. Ces vestiges sont localisés à trois kilomètres au nord-est de la « résidence princière » de la fin du Hallstatt et du début de La Tène, qui a été identifiée sur un deuxième plateau situé sur la rive gauche de l'Yèvre. Un important marais de 135 hectares sépare ces deux promontoires.

La campagne de cette année a permis de dégager 3,6 hectares, qui s'ajoutent aux 6,5 hectares déjà traités durant les campagnes précédentes. Deux phases d'occupations ont été identifiées. La première concerne principalement des fosses consacrées à l'artisanat, mais également un silo (F63-18). Les fosses les plus courantes sont des excavations rectangulaires assez trapues, aux angles arrondis. Leur surface varie de 4 à 10 m² et la profondeur est variable selon les secteurs, mais peut atteindre au maximum 80 cm. Dans les structures les mieux conservées ont été observées des banquettes et des trous de poteau ou de piquets liés aux activités artisanales. En revanche, les constructions de surface (bâtiments sur poteaux ou sur sablières basses) ont totalement disparu, si elles ont jamais existé. A côté des ateliers ont été observés des structures de formes variées, des fosses hémisphériques d'environ un mètre de diamètre et des fosses cylindriques présentant le même diamètre, mais profondes de deux mètres, qui ne peuvent être interprétées ni comme des puits à eau, ni comme des silos. Aujourd'hui, le plan de ces structures révèle une grande dispersion et une faible densité de l'occupation. En effet, elles forment tantôt des petits groupes, tantôt semblent vaguement alignées.

Le mobilier récolté dans le remblai de ces structures est très abondant et permet de situer leur abandon dans le courant de La Tène A. Lors de chaque campagne plusieurs dizaines de milliers d'ossements animaux et de tessons de céramique sont récoltés. La faune est dominée par le porc, mais les restes de bœuf et de mouton/chèvre sont également bien représentés. Des traces de découpe et d'artisanat de l'os ont déjà été observées, mais devront faire l'objet d'une étude approfondie. La céramique indigène se caractérise par la présence simultanée de céramique montée au colombin à paroi fine ou épaisse et de vases à paroi fine façonnés au colombin et régularisés au tour lent, dont la paroi fumigée est soigneusement polie. On relève parmi les décors des motifs géométriques estampés, peignés ou lissés. Par ailleurs, nous notons la présence de nombreux récipients cannelés caractéristiques de La Tène A dans le Centre Est de la France. Par ailleurs, quelques fusaioles et des fragments de dévidoir caractéristique des productions locales de cette période, ainsi qu'une figurine en terre cuite, ont été découverts.

Le petit mobilier mis au jour lors de la campagne de fouilles 2007 (en cours d'étude) s'inscrit dans la continuité des vestiges du gisement. Les ébauches de bracelets en lignite, les éclats d'ambre, les fragments de corail attestent de l'extension de l'activité artisanale sur près de 10 ha. L'occupation du Ha D3-LT A ancienne est confirmée par la découverte de nombreuses fibules à timbale. La métallurgie des alliages cuivreux déjà attestée par la présence de chutes, de tiges, de scories, de déchets de coulée, est confirmée par un ensemble d'objets en alliage cuivreux directement en relation avec la chaîne opératoire de la fabrication de fibules à timbale sur le pied (type F4 de G. Mansfeld) ou à double timbale (dp4). Ils sont essentiellement présents dans deux fosses distantes de 20 m. Il s'agit de tiges de section triangulaire, terminées par une excroissance conique. Elles sont coulées en chapelets, probablement dans des moules en pierre. La réserve conique est utilisée afin de réaliser la timbale par martelage tandis que la tige sert à fabriquer les autres parties de la fibule (pied, porte-ardillon, arc, ressort et ardillon) afin d'obtenir une fibule de type F4. Les fabricats de fibule de type dp4 sont constitués sur le même principe. Deux réserves coniques sont séparées par une courte tige de section triangulaire, l'une des réserves étant prolongée par une tige également de section triangulaire. La première réserve sert alors à façonner la timbale portée par le pied, la réserve centrale constitue la timbale et la plus longue tige constitue le ressort et l'ardillon. Ces fosses contenaient également plusieurs dizaines de fragments de fibules en cours de fabrication (arcs, timbales...). On dénombre près de 50 fabricats de fibule à

simple timbale, une dizaine de fabricats de fibule à double timbale et plus d'une centaine de tiges ou de chutes de tiges sont probablement liées à la fabrication de fibules. Les fibules finies représentées dans ces deux fosses sont des modèles de type F5, F4 et dp4.

Comme les années précédentes, des céramiques d'importation ont été mises au jour. Elles comprennent des productions attiques à figure rouge, des amphores de Marseille et des céramiques à pâte claire de l'hinterland méditerranéen (marseillais ?). En dehors des récipients en terre cuite, des chutes de corail, des coquillages marins, un fragment d'ambre brut, quelques perles et deux fragments d'aryballe en verre attestent des échanges avec le nord de l'Europe et la Méditerranée.

Par ailleurs, une seconde phase d'occupation comprend pour le moment exclusivement des silos, dont le mobilier céramique et métallique permet de dater leur abandon à La Tène B ou C1. Parmi cet ensemble, trois structures ont été détournées de leur fonction d'origine et accueillent de nombreux restes humains et animaux. Deux d'entre elles renferment un squelette de cheval en connexion (F75-1) et les restes de trois squelettes quasi-complets (F63-53), totalement déconnectés. Un troisième silo (F63-50) contient les ossements d'au moins 14 squelettes humains et d'un chien. Un laps de temps relativement court semble séparer l'abandon de la fonction de stockage de la structure des premiers dépôts de corps. Quatre individus sont inhumés successivement depuis le fond du silo, sans occasionner de perturbation majeure pour les occupants précédents. Au-dessus du quatrième corps, un niveau plus dense d'inhumations apparaît ; cette fois, de nombreux bouleversements et manipulations des squelettes déjà en place sont observés. Un squelette de chien, partiellement bouleversé, a été découvert parmi les ossements humains. Une dernière inhumation, demeurée intacte, est finalement pratiquée dans le tiers supérieur du silo, qui est par la suite définitivement clos. Deux fibules en fer datées de La Tène B ou C1 ont été mises au jour dans cette structure ; l'une est associée à la dernière inhumation pratiquée, l'autre a été découverte dans le niveau le plus dense d'ossements.

Les découvertes du V^e s. av. J.-C. de cette campagne de fouille permettent d'accentuer les ressemblances entre Bourges et les sites du Mont Lassois en Bourgogne, de Lyon-Vaise dans le département du Rhône ou encore de La Heunebourg sur le Haut Danube. Si nos connaissances du centre restent limitées, l'occupation d'une surface considérable par une population qui se consacre aux activités artisanales, mais qui présente apparemment le même train de vie que les « princes », ouvre de nouvelles perspectives sur l'économie et l'organisation de la société du V^e s. av. J.-C. en Europe tempérée. Par ailleurs, les découvertes de La Tène B / C1 sont à rapprocher de celles qui ont été réalisées dans les années 1990 dans la vallée de l'Auron au sud de Bourges, au lieu dit Lazenay : elles ont également livré une batterie de silos contenant des restes humains déposés après l'abandon de la fonction de stockage.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER, BUCHSENSCHUTZ, RALSTON à paraître : AUGIER (L.), BUCHSENSCHUTZ (O.), RALSTON (I.) dir.- Un complexe princier de l'âge du Fer. L'habitat du promontoire de Bourges (Vie-Ive s. av. J.-C.). BITURIGA, Monographie 2007-3. Bourges / Tours : BOURGES PLUS, Service d'archéologie préventive, FERACF, Archéologie d'Orient et d'Occident UMR 8546 CNRS / ENS, supplément n° 32 à la revue Archéologique du Centre de la France, 196 p.

AUGIER et alii 2001 : AUGIER (L.), BUCHSENSCHUTZ (O.), FROQUET (H.), MILCENT (P.-Y.), RALSTON (I.)- The 5th century BC at Bourges, Berry, France : new discoveries. *Antiquity*, 75, 287, 2001, p. 23-24.

BUCHSENSCHUTZ et alii 2007 : Buchsenschutz (O.), Augier (L.), Dumontet (A.), Maçon (Ph.), Pescher (B.) Paulhiac (M.), Quilez (E.), Ralston (I.), Salin (M.), Surgent (M.)- *Bourges. Port-Sec sud, ZAC Esprit 2 (deuxième tranche 2006). 18 033 536 AH. Des vestiges protohistoriques à Port-Sec sud, Bourges (Cher)*. Rapport d'opération de fouille préventive. Service d'Archéologie Municipal de Bourges-Avaricum.

BUCHSENSCHUTZ, KRAUSZ 2006 : BUCHSENSCHUTZ (O.), KRAUSZ (S.)- Analyse des structures excavées de l'âge du Fer à partir de deux exemples du Berry. In : FRÈRE-SAUTOT (M.-C.) dir.- *Des trous ... Structures en creux pré et protohistoriques* : actes du colloque de Dijon et de Baume-les-Messieurs, 24-26 mars 2006, Montagnac : éd. M. Mergoïl, 2006, p. 119-139 (Préhistoire ; 12).

MANSFELD 1973 : MANSFELD (G.)- *Die Fibeln der Heuneburg, 1950-1970 : Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln*, RGF, 33, Berlin : éd. Walter de Gruyter und Co, 1973, 300 p.

L'OPPIDUM DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN : PREMIERS RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLES PROGRAMMÉES EN 2007

GINETTE AUXIETTE, BÉNÉDICTE HÉNON, BRUNO ROBERT, PASCAL RUBY

Projet MASSIV-ANV de l'ASAVA

Partant du constat que la surface du méandre de l'Aisne fermé par le rempart de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain n'est pas de 70 ha, comme on le trouve trop souvent mentionné dans la littérature, mais de 100 ha nous avons décidé de monter un programme de fouilles à une échelle d'analyse adaptée à cette superficie. Sachant que les fouilles anciennes n'ont concerné au total qu'un peu plus de 3 ha, il est en effet inenvisageable de projeter dans le futur une fouille extensive du site.

C'est pourquoi nous avons choisi une approche qui s'inscrit dans une démarche de « topographie antique » c'est-à-dire la compréhension globale d'un site à partir de sondages - programmés ou préventifs - en tout cas limités, mais judicieusement et stratégiquement implantés sur ces 100 ha. Dans cette perspective, les fossés en croix nous ont parus constituer un axe commode pour entamer une réflexion de ce type et transposer nos recherches sur le terrain. Les clichés aériens récents, notamment celui réalisé par l'IGN en 2006, ont confirmé que ces fossés intéressent en effet l'ensemble de l'espace du méandre occupé par l'oppidum.

La campagne de fouille de 2007 s'est articulée autour de trois sondages, dont les deux principaux sont implantés l'un du côté du « carrefour » des fossés (fouilles de J. Debord), l'autre à l'est, en limite des anciennes fouilles de l'URA 12. En effet, malgré les destructions des fouilles anciennes, quelques mètres de fossés sont apparus intacts et nous ont permis de faire un certain nombre de vérifications, à la suite du réexamen global des données disponibles auquel nous avons procédé préalablement (Ruby et Auxiette à paraître).

Le creusement des fossés tel qu'il nous apparaît aujourd'hui ne correspond pas à l'état des fossés au moment de leur *fonctionnement* mais à celui qui résulte de la *destruction* brutale et volontaire des aménagements dont ils étaient la base.

De même, les poteaux jusqu'alors qualifiés d'« internes » sont en réalité creusés dans la paroi très régulière des fossés. Les dimensions fonctionnelles de ces derniers s'en trouvent sensiblement réduites (figure 1).

Les investigations de l'année 2007 nous ont permis d'interpréter plus précisément la couche brun-noire très régulière qui tapisse le fond du fossé et ses parois comme étant les vestiges d'un ancien cuvelage (figure 2), réalisé en bois, aujourd'hui bien sûr disparu (c'est une observation qui avait déjà été faite lors de la fouille d'une cave enterrée en 1981). On distingue très nettement en plan sur plus de 3 mètres linéaires les traces de cuvelage (figure).

Ainsi, les poteaux de parois ne sont pas - ou pas uniquement - destinés à supporter une

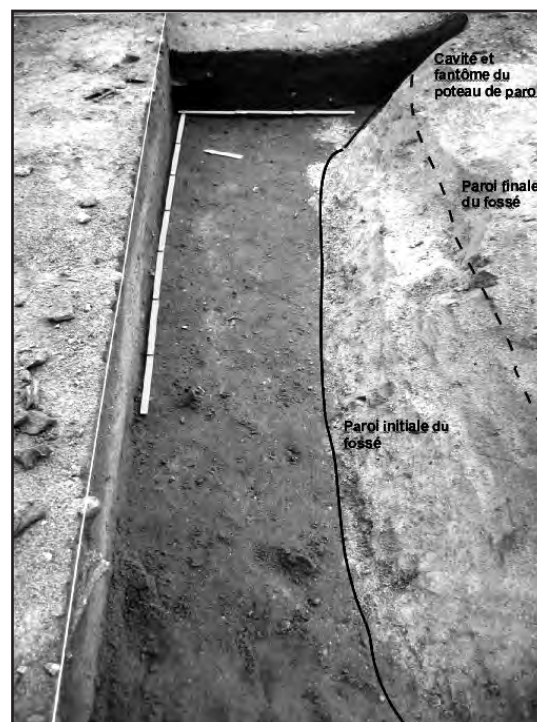


Figure 1. Fossé ouest (F1A), carrés C2 à C4. Sondage longitudinal en cours de fouille. La paroi réelle du fossé (en trait plein) apparaît sensiblement en retrait par rapport à la largeur finale (trait tireté). (Photo Projet MASSIV-ANV de l'ASAVA).

superstructure (de ce point de vue, la fouille de cette année n'apporte pas d'élément décisif) mais d'abord et avant tout à maintenir un cuvelage en bois, vraisemblablement réalisé avec des éléments disposés horizontalement et fixés – on peut même préciser qu'ils sont cloués comme en témoignent les nombreux clous retrouvés sur les bords du comblement – sur les supports verticaux que constituent les poteaux de parois.

Le sondage réalisé dans une portion intacte du fossé ouest, à proximité du carrefour, nous a fourni d'autres éléments relatifs au coffrage de ces fossés. Il s'agit de la présence d'un petit poteau de renfort et d'un bastaing vertical le long de la paroi qui témoignent d'une réfection du boisage du fossé à l'endroit où la paroi s'incurve vers la cavité destinée à recevoir le poteau latéral (figure 3). La grève dans laquelle sont plantés verticalement ce perchis et le bastaing est en fait une grève remaniée et c'est la coupe transversale réalisée près du gros poteau latéral de paroi qui nous le confirme : le liseré de rouille nous donne très précisément les limites entre le substrat en place et le remplissage (figure 4). La présence de la poche de grève devant le poteau est donc accidentelle et le résultat de la rupture du boisage du fossé, ce qui explique les réfections ultérieures.

Ces observations ne relèvent pas de la pure anecdote et il faut à présent replacer ces observations dans notre perspective globale de recherche. Nous pouvons, pour commencer, résumer les principaux résultats. Ces résultats nous permettent de formuler un certain nombre d'hypothèses pour nos recherches futures. Tout d'abord, les fossés auraient été cuvelés sur toute leur longueur, le cuvelage, les poteaux et la superstructure auraient été détruits volontairement, et les fossés comblés à la suite très rapidement. Mais quelques portions de ces aménagements ont néanmoins échappé, par endroit, à cette destruction.

Les résultats de cette année nous permettent de replacer au centre des problématiques du site les fossés eux-mêmes, et pas seulement leurs éventuelles superstructures. De ce point de vue, les reconstitutions publiées par le passé avaient pour l'essentiel ignoré les véritables propriétés des structures excavées, tant leurs dimensions que leur morphologie. Sur ces aspects, ces anciennes hypothèses (galeries marchandes, structure de vote...) ne sont plus recevables.

Cela signifie qu'il faut à présent s'interroger sur la fonction de fossés de plusieurs centaines de mètres de long, dont on peut penser qu'ils étaient intégralement cuvelés. Le remplissage que l'on y trouve n'est pas détritique mais intentionnel, peut-être pour effacer des aménagements hautement symboliques. Le matériel archéologique que l'on trouve dans ces structures est, d'une manière générale, très peu abondant à l'exception de la faune. Les caractères de celle-ci, aussi bien qualitatifs que quantitatifs, sont néanmoins révélateurs de certaines activités qui se déroulaient à proximité. Les parties anatomiques rejetées, le traitement subi par certains os du squelette de boeuf sont le reflet direct de pratiques bouchères qui se développent sur ce type d'agglomération « urbaine » (comme au Titleberg) en ce premier siècle avant notre ère. Sans nous éclairer directement sur la fonction de ces fossés, ces activités artisanales suggèrent qu'ils ont pu assurer une circulation importante d'eau rendue nécessaire par les traitements très polluants que subissaient les animaux et leurs sous-produits. Les activités métallurgiques anciennement mise en évidence par Jean Debord dans la proximité immédiate des fossés ont vraisemblablement les mêmes exigences et en évacuation des polluants.

La fonction primaire des fossés fait maintenant partie de nos objectifs prioritaires.

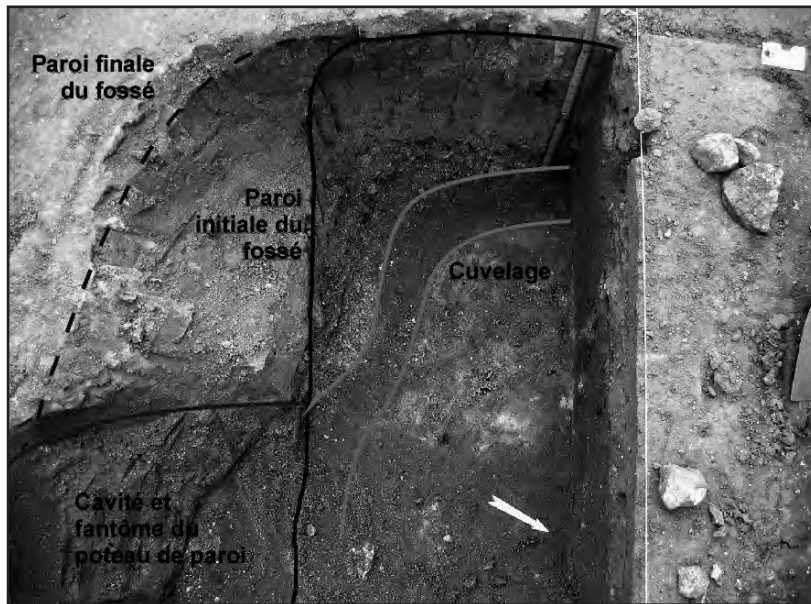


Figure 2. Extrémité occidentale du fossé est (F5A), sondage C1b. Sondage longitudinal en cours de fouille avec surlignage de la trace, en plan, du cuvelage. (Photo Projet MASSIV-ANV de l'ASAVA).

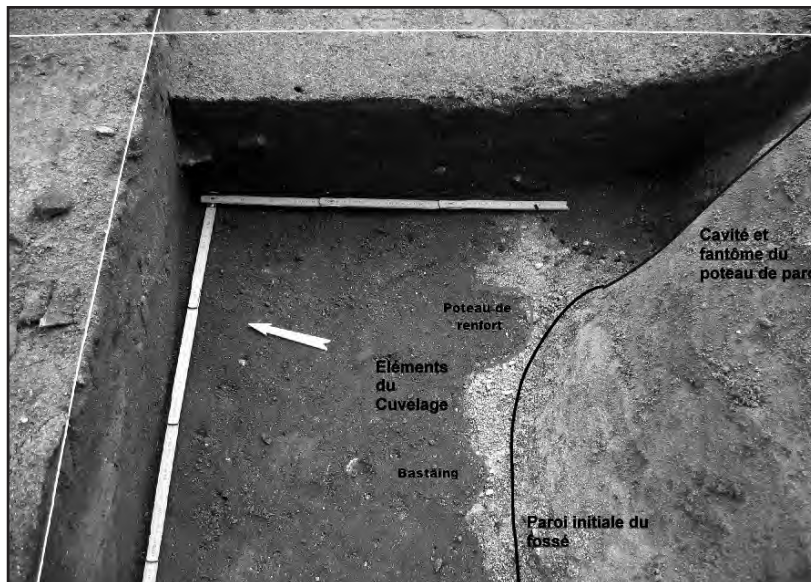


Figure 3. Fossé ouest (F1A), carrés C2 à C4, en cours de fouille. Mise en évidence des éléments de réparation du cuvelage (trous du poteau de renfort et du bastaing au premier plan). Le trou de poteau de support (en haut à droite de la photo) apparaît bien dans la paroi de grève, à l'extérieur du fossé proprement dit. (Photo Projet MASSIV-ANV de l'ASAVA).



Figure 4. Fossé ouest (F1A), carré C2, coupe transversale. Devant le fantôme du poteau de paroi, la poche de grève remaniée est le résultat de la rupture du cuvelage qui a nécessité la réfection attestée par le poteau de renfort et le bastaing visible sur la figure 3. Le surlignage reprend le tracé du liseré de rouille qui marque le fond du trou de poteau et le fond véritable du fossé. (Photo Projet MASSIV-ANV de l'ASAVA).

L'HOMME SANS VISAGE : LA SÉPULTURE 44 DE REIMS « LA NEUVILLETTE » (MARNE)

Lola BONNABEL *, Bruno BOULESTIN **

* INRAP Champagne-Ardenne, UMR 7041 ArScAn - Protohistoire européenne : de la sédentarisation à l'État.

** UMR 5199 – PACEA CNRS, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, Université Bordeaux I

La nécropole de la Neuville

La nécropole de Reims, au lieu dit la Neuville, se situe dans les faubourgs nord de la ville. Elle a fait l'objet, au printemps 2001, de deux campagnes de fouille successives, dirigées par l'un de nous (LB) en collaboration avec Sophie Desenne, et qui faisaient suite à une opération de diagnostic réalisée par P. Stocker durant l'hiver 2000, préalablement à l'extension d'une ZAC. L'emprise décapée s'étend sur 2,8 ha. ; les sondages ayant été extensifs sur la zone d'aménagement, on peut considérer que cette nécropole de La Tène ancienne a été fouillée sur toute son étendue.

La sépulture 44

Au sein de la nécropole, la structure 44 se présentait comme une tombe des plus quelconques, qui ne se distinguait des autres ni par sa situation, ni par son architecture, ni par son mobilier.

À l'issue du décapage, elle apparaissait comme une fosse aux bords flous, creusée dans la craie, au comblement foncé. La fouille a confirmé le caractère irrégulier des sommets des parois, dont la morphologie, en coupe, évoque celle d'un silo, avec un rétrécissement de l'ouverture. Un éboulis de craie contre le squelette pourrait résulter de l'effondrement du surplomb dans la fosse, ce qui signifierait qu'elle n'avait pas été comblée. Par ailleurs, l'examen du remplissage de la sépulture en coupe montre une organisation en U du niveau de craie, indiquant parallèlement la présence d'un contenant du corps. En plan, il existe un effet net d'alignement entre la face plane d'un bloc de grès situé à la tête du mort, le membre supérieur droit, un second bloc du côté des pieds et le bord interne d'une rigole taillée dans la paroi du même côté. Un second effet d'alignement, parallèle au premier, s'observe à la gauche du corps, qui longe son membre supérieur. Projetés sur la coupe, ces effets d'alignements correspondent aux points de ruptures du profil en U du remplissage. Il existe en outre des aménagements des autres angles de la fosse, plus discrets que la rigole, mais néanmoins notables.



Figure 1 : vue zénithale de la sépulture 44.

Des indices de colmatage différé sont visibles, comme, par exemple, la mise à plat du gril costal, notamment droit. Il existe par contre des éléments osseux en équilibre instable, comme la main gauche ou encore le plat de côtes de porc, qui conserve une organisation anatomique. Le pied gauche quant à lui, rabattu vers l'intérieur, exprime à la fois la présence d'une contrainte et celle d'un vide préservé à cet emplacement.

Ainsi, nous avons des indices d'un contenant rigide du corps, sans doute d'un élément plus spécifique aux pieds, tandis qu'un vide est préservé. Un couvercle pouvait oblitérer la fosse, permettant la chute du surplomb directement sur le cadavre en partie décomposé, alors que du sédiment s'était déjà installé à l'extérieur du contenant spécifique au corps. La présence d'équilibre instable tend à indiquer que le dispositif de rétention du sédiment était assez périssable.

L'oblitération des fosses par un couvercle et la présence de coffrage ou de contenant rigide mobile sont attestées sur plusieurs exemples de tombes de La Tène ancienne fouillées récemment dans la région. Ceci a pu permettre, dans certains cas, d'intervenir après l'inhumation.

L'homme sans visage

Les restes osseux appartiennent à un homme décédé en pleine maturité¹. Le squelette est bien conservé et en dehors de quelques hernies spongieuses sur les vertèbres thoraciques, d'hypoplasies de l'émail dentaire légères et peu nombreuses et de discrets signes dégénératifs, il n'y a pas d'indice de pathologie ou de traumatisme.



Figure 2 : crâne découpé vu de face et de profil.

La seule particularité de cet homme est donc d'avoir eu le visage découpé. Sur le crâne osseux, il existe en effet un enlèvement d'une partie de la face qui d'évidence n'est ni naturel ni accidentel. En haut, il comprend le tiers antérieur environ de l'écaille du frontal, sur huit centimètres de largeur, et sa limite décrit un arc de cercle régulier, tangent sur le vivant avec la jonction entre le front et la chevelure. Cette limite descend ensuite, symétriquement, immédiatement en dehors des processus zygomatiques, puis très légèrement en dedans des rebords orbitaires externes, se poursuit verticalement sur les processus zygomatiques du maxillaire, en dehors des foramens infraorbitaires, pour se terminer entre les secondes prémolaires et les premières molaires.

La découpe est extrêmement régulière, mais la section d'os mise au jour présente un aspect cranté très évocateur de sciage, hypothèse confortée à la fois par l'existence de nombreux petits écaillages de l'os sur sa face endocrânienne, en bord de coupe, et par l'absence d'autres modifications osseuses, notamment de stries. La limite de l'enlèvement, pas plus que la section de l'os, ne s'inscrivant dans un plan, on peut affirmer que le sciage n'a pas été effectué parallèlement au plan frontal, mais d'une extrémité à une autre du contour de la pièce.

1 - L'étude d'anthropologie biologique a été réalisée par Isabelle Richard (Inrap)

Discussion

Le maintien strict des connexions entre le rachis cervical, le crâne et la mandibule, indique incontestablement que la découpe a été réalisée tôt au cours du processus de décomposition du cadavre. Par ailleurs, la présence dans le comblement de la fosse, et pour deux d'entre-elles dans celui du vase, des dents maxillaires antérieures, correspondant à la portion de face prélevée, permet d'affirmer qu'elle a eu lieu dans la tombe, après la mise en terre du mort et non avant. L'enlèvement de la face pourrait donc avoir été réalisé quelques semaines à quelques mois après l'inhumation, sauf si les dents ont été arrachées – ce qui ne laisse pas nécessairement de trace –, auquel cas l'intervention aurait pu avoir lieu plus tôt, peu de temps après l'enterrement.

Les motivations d'un tel geste sont, évidemment, difficiles à saisir et on peut seulement proposer quelques pistes de réflexion. Tout d'abord, il est incontestable que nous sommes bien en présence d'une sépulture : tant l'organisation des dépôts que le contexte général de la fosse indiquent indubitablement qu'il s'agit d'une tombe. D'autre part, l'enlèvement de la face est très différent du prélèvement de la tête constaté dans d'autres sépultures laténiennes, où c'est le crâne dans son ensemble – avec ou sans mandibule – qui a fait l'objet d'une reprise, probablement d'ailleurs, comme nous avons pu l'observer sur le corpus fouillé ces dix dernières années en Champagne-Ardenne, après décomposition complète dans la plupart des cas. Il diffère tout autant des quelques exemples connus de « masques » faciaux, comme ceux de Montmartin (Oise) ou de Wolken (Rhénanie-Palatinat, Allemagne), où c'est l'intégralité de la face et du frontal qui a été prélevée. En réalité, c'est d'ailleurs surtout d'un outrage au cadavre que cet enlèvement est évocateur : sur la tête fraîche, il correspond parfaitement à l'amputation de la bouche, du nez et des yeux, soit les parties les plus significatives du visage.

En définitive, il faut donc probablement dissocier l'acte funéraire et l'intervention sur le cadavre qui lui fit suite. Dans ce cadre, une hypothèse plausible est celle d'une vengeance opérée à l'encontre d'un mort, mais il s'agit là de quelque chose d'évidemment difficilement démontrable.

Cas isolé, à ce jour, relevant peut-être simplement du fait divers, l'affaire de l'homme sans visage de la Neuville illustre cependant une fois de plus, à sa manière, l'importance de la tête – ou comme ici d'une de ses parties – dans les sociétés laténiennes.

**LES MOBILIERS MÉTALLIQUES DÉCOUVERTS
SUR LES HABITATS DU HALLSTATT D-LA TÈNE A :
APPROCHES QUALITATIVE ET QUANTITATIVE
PROPOSÉES POUR QUELQUES SITES
DE L'ALLEMAGNE DU SUD-OUEST À LA FRANCE CENTRALE.**

E. DUBREUCQ

docteur, UMR 5594

L'habitat de la fin du premier âge du Fer ne bénéficiait pas jusqu'à présent d'une approche globale et synthétique des productions métalliques découvertes en son sein.

Au travers de leurs aspects qualitatif et quantitatif, nous proposons une définition générale de la diversité de ces mobiliers, complétées d'une étude à l'échelle de chaque site, afin dans la mesure du possible, de les replacer dans leur contexte d'origine.

Nous avons eu l'occasion de constater, quels avaient été les choix de consommation du fer ou des alliages cuivreux. Des critères techniques, esthétiques et sociaux ont, en effet, prévalu selon les types d'objets fabriqués. Des évolutions sont aussi notables avec l'apparition, ou le développement au cours du temps des mobiliers fabriqués en fer (parure ou quincaillerie par exemple). Une pénétration de celui-ci dans les milieux domestiques est un fait important dans l'évaluation de sa diffusion au cours de la période hallstattienne. Par ailleurs, l'étude précise des assemblages a permis de mettre en évidence des changements liés à la consommation du métal en général. L'accumulation de ce matériau par les milieux privilégiés est avérée pour les phases les plus anciennes, alors qu'ensuite au Ha D2, Ha D3 et à LTA, il se propage dans les milieux domestiques et artisanaux. En définitive, à la fin du premier âge du Fer, le métal est consommé en plus grande quantité sur les sites de hauteurs ou à proximité (Fig.1). Il faut attendre le début de LTA pour observer d'autres cas de figures, liés aux transformations des formes de l'habitat mais aussi très probablement à une certaine diffusion du métal (Fig.2). Le monde agricole est toutefois le grand exclu de cette expansion.

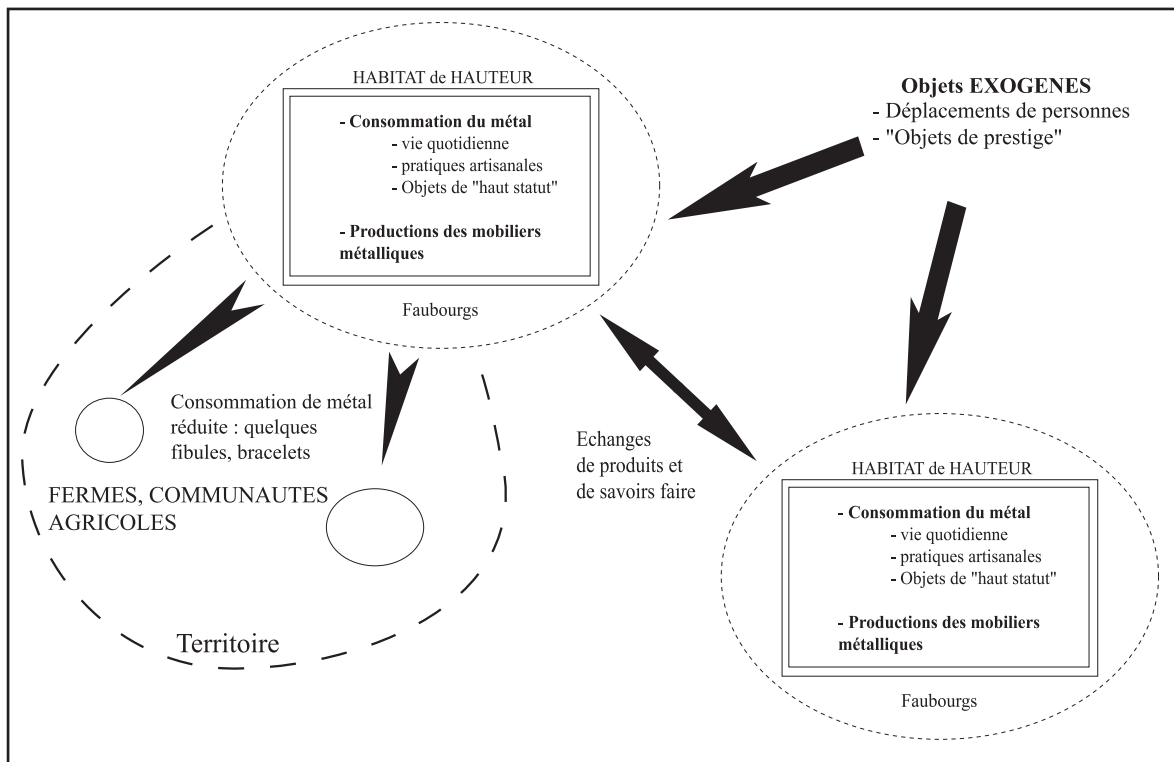


Fig. 1 : Modélisation de la consommation, de la production métallique et des échanges sur les sites de hauteur du Ha D1 au Ha D3

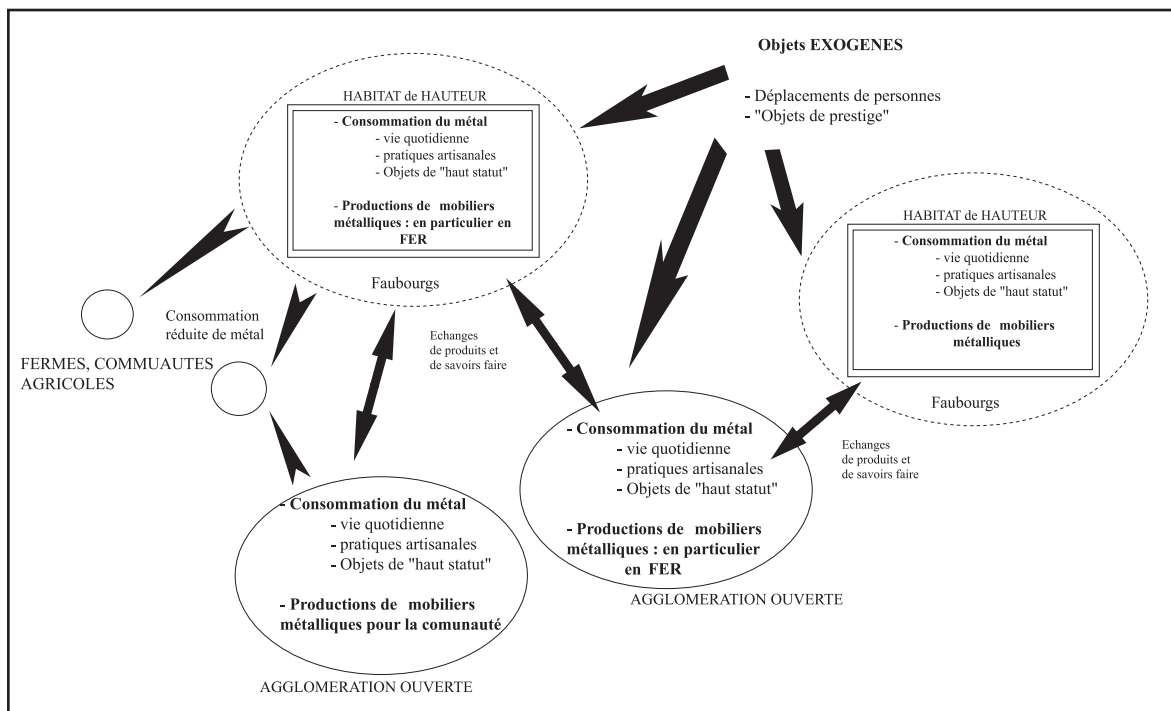


Fig. 2 : Modélisation de la consommation, de la production métallique et des échanges au début de LTA

En outre, certains objets semblent avoir parcouru de longues distances, retrouvés très éloignés de leur zone de productions. Ils évoquent ainsi un monde en mouvement où les contacts établis (commerciaux, aristocratiques ou culturel (?)) attestent du dynamisme et de l'intégration de la plupart des sites abordés dans de vastes réseaux.

Enfin, si le monde artisanal, les femmes et les élites ressortent tout particulièrement au travers du métal, ce dernier a permis aussi de préciser la caractérisation du statut de quelques-uns des établissements étudiés, notamment ceux dont le niveau de structuration était le plus élevé.

PRÉSENTATION DU P.C.R. SUR LES SITES FORTIFIÉS PROTOHISTORIQUES DE HAUTEUR DE BASSE NORMANDIE.

Pierre GIRAUD et Fabien DELRIEU

Sur 68 sites fortifiés de hauteur de Basse Normandie recensés en 2006, 11 seulement avait fait l'objet d'opérations archéologiques permettant de les attribuer à la protohistoire. Quatre types de travaux ont été menés pour cette première année de P.C.R. : un récolement des données, des prospections (notamment aériennes) et vérifications sur le terrain, des campagnes de relevés (G.P.S.) et enfin des opérations de sondages ou de fouilles.

Sur l'ensemble des sites enregistrés en 2006, 50 ont fait l'objet d'une vérification sur le terrain, 45 d'entre eux ont été retenus, 5 ont été écartés de la base de données en raison de l'absence de structure défensive observable. Des campagnes de sondages ont été conduites, en 2007, sur cinq sites de hauteur et une opération de fouille a été menée sur l'oppidum du Castellier.

Trois opérations réalisées en 2007 concernent l'Age du Fer :

Le Site du « Mont Cavalier à Commes,

localisé au nord du Calvados, est un éperon calcaire aux pentes escarpées. Il est caractérisé par un important rempart de barrage d'environ 7 m de hauteur et de 150 de longueur. La surface de l'aire enclose atteint un peu plus de 4,5 hectares. Une opération de 2 semaines a été menée en 2007, 10 sondages ont été réalisés : Ils ont permis de constater la présence d'une importante excavation à l'avant du rempart jusqu'alors insoupçonné, à 3,5m de profondeur le substrat n'était pas atteint. Un sondage côté intérieur a permis de mettre au jour une petite section du talus composé d'argile et de bloc calcaire. Un petit niveau de circulation en galets attribué à La Tène finale, d'un peu plus de 2m de largeur, longe la fortification. Les tranchées effectuées au niveau de la limite nord du site ont révélées la présence d'une fortification de contour de la fin de La Tène, plutôt arasée, d'environ 6m de largeur. Un sondage localisé à l'ouest du site, comprenait sous ce rempart de terre, un niveau argileux qui a livré un lot de céramique du Hallstatt D.

L'oppidum du Castellier à Saint-Désir/ Saint-Pierre des Ifs

Il s'agit de la 4e campagne sur cet oppidum des Lexoviens d'une surface de près de 170 hectares. Deux décapages, d'environ 500 m², ont été réalisés dans la partie nord du site. La première zone a permis l'étude, par Nicola Coulthard, d'un établissement gallo-romain de la fin du Ier siècle après J.-C. Seul le remplissage inférieur d'un fossé a livré du mobilier de La Tène finale, quelques structures mises au jour sous un bâtiment antique pourraient être augustéennes.

La deuxième zone localisée juste derrière le rempart nord, a livré une grande concentration de structures gauloises. L'espace est compartimenté par de petites structures linéaires (fossés, palissades). Plusieurs activités ont été mises en évidence dont le stockage des céréales, révélé par la présence de greniers mais également par l'abondance de graines calcinées dans le remplissage de certaines structures et en épandage. La découverte de scories et de battitures indique la proximité d'un atelier de forge. Les vestiges d'un four arasé avec fosse de travail laisse présumée la pratique d'une autre activité artisanale qui reste à identifier. Il faut également noter la découverte d'une incinération pleine terre et d'une probable inhumation (les ossements ne sont pas conservés).

Le site de Merri « Le Camp de Bierre. Opération menée par F. Delrieu

Il s'agit d'un éperon situé dans le nord du département de l'Orne. L'ensemble fortifié couvre une surface légèrement supérieure à 4 hectares, composés d'une enceinte principale et de deux

remparts de barrage. L'enceinte principale est clairement datée, lors des campagnes précédentes, de la fin du premier âge du fer. Dessous un niveau de la fin de l'âge du Bronze est préservé. Le premier barrage a été attribué au Néolithique par une datation C14 réalisé sur un charbon de bois prélevés lors d'une opération de sondage dans les années 1980. En 2007 une tranchée coupe cette fortification. Il s'agit d'un rempart complexe composé d'un talus de terre argileuse à poutrage interne, dont les restes calcinés sont conservés. Au sommet se trouvait une palissade bloquée dans une tranchée par des blocs de grès. A l'arrière deux trous de poteaux appartiennent soit au système de fortification soit à des bâtiments accolé au rempart. A l'avant un fossé jusqu'alors inconnu a été mis au jour : son remplissage correspond à un comblement volontaire, aucune trace de colluvionnement ou de reprise de la végétation n'a d'ailleurs été observé. Un peu de mobilier provient du fossé avec des scories de forge et un petit lot de céramique qui permet d'attribuer le rebouchage de la structure au second âge du Fer.

L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU PUECH DE MUS (SAINTE-EULALIE-DE-CERNON, AVEYRON) : CAMPAGNE 2007

Phillipe GRUAT

C.A.D. de l'Aveyron (ATD 12) et UMR 5140 du CNRS (Lattes)

Le Puech de Mus est une enceinte d'un peu plus d'un hectare de superficie de la bordure occidentale du Causse du Larzac. La campagne 2007 a constitué la dernière année d'un programme triennal (2005-2007), mené par une équipe pluridisciplinaire depuis 1995. Comme les campagnes antérieures, les travaux sont mis en œuvre par les salariés du centre archéologique départemental de l'Aveyron (ATD 12), désormais basé à Onet-le-Château, avec une équipe de bénévoles et d'étudiants.

La campagne 2007 a permis d'étendre vers le sud-est la fouille extensive du chantier central (S.1). Les 500 m² supplémentaires traités comprennent surtout un secteur interne de l'oppidum et une portion des fortifications (fig.1). Au terme de la douzième et ultime année de recherche sur le terrain, 2808 m² ont été fouillés exhaustivement et d'un seul tenant : 1444 m² concernent directement les structures de l'habitat, le reste relève des ouvrages défensifs successifs. Avec les 29 sondages externes (hors S. 1), représentant environ 340 m², c'est près de 3150 m² qui ont été étudiés.

Les fortifications

Le tracé de la première enceinte (phase III), composée de deux murs accolés dont l'architecture associe la pierre et le bois (*B.A.F.E.A.F.* n° 16, p. 13), a fait l'objet d'un décapage de surface sur un nouveau tronçon, très arasé, de 13 m environ sur les 130 m de son développement avéré. Elle est bien calée par une série de datations dendrochronologiques comprises entre -486 et -465/-450, en adéquation avec un abondant matériel archéologique (Gruat, Marty, Marchand 2003, p. 92 à 99 et fig. 38 à 45).

La partie calcinée (chaux) du mur intérieur, au contact de la zone d'habitat, a été également suivie sur 13 m supplémentaires, de la travée -D à -J du carroyage. Plusieurs éléments sont venus compléter nos connaissances sur l'architecture de cet ouvrage, déjà bien documentée. Quatre nouveaux trous de poteaux marquent et rythment l'emplacement présumé d'un parement intérieur se présentant vraisemblablement sous la forme d'un coffrage de bois maintenu, à espace régulier, par des poteaux parfois moisés (Gruat et *alii* 2007a, p. 161). Trois de ces négatifs de poteaux (TP. 8, 9 et 240) ont un espacement de 2,90 m environ. Les dimensions internes des calages encore en place de ces derniers suggèrent des pièces de bois de l'ordre de 0,15 à 0,30 m de diamètre environ, ancrées dans le rocher sur une profondeur comprise entre 0,30 et 0,50 m.

En outre, la zone du parement intérieur de cet ouvrage ne présente plus de traces de démantèlement par le feu (calcination) au-delà du carré -K10 en progressant vers le sud. Cette absence, systématique sur toute la portion observée, ainsi que dans le colmatage des trous de poteaux (TP. 8, 9 et 240), confirme les données des sondage 34 et suivants : ce mur n'a manifestement pas brûlé dans son développement méridional (Gruat, Marty et Marchand 2003, p. 86). Sa calcination est donc circonscrite à son extrémité septentrionale, sur plus de 72 m de développement. En revanche, la partie arrière du mur extérieur, ici d'environ 2,90 m de large, a bien fait l'objet d'un incendie prolongé, comme sur le reste de son tracé.

Outre les deux murs de l'enceinte de la phase III, la campagne 2007 a permis de mettre au jour plusieurs autres structures en creux qui se rattachent aux phases ultérieures des fortifications d'après la chronologie relative des faits archéologiques et leur cohérence par rapport au phasage qui en découle. Il s'agit surtout de quatre trous de poteaux (TP. 38, 39, 205 et 206) qui s'intègrent parfaitement avec les systèmes de porte successifs attenants mis au jour précédemment. Ils permettent,

selon notre interprétation, de résoudre le problème de l'accès au coeur de la zone d'habitat, depuis l'entrée en chicane et le chemin de circulation constitué par la surface de l'u.s. 1007, entre les ruines de l'enceinte de la phase III et les nouveaux ouvrages défensifs (phases IV et VII) disposés parallèlement et à l'avant de ces dernières. Ils matérialiseraient un passage se faisant manifestement à même les ruines de l'enceinte de la phase III, complètement arasé dans ce secteur, entre les trous de poteaux TP. 38 et 39, distants de 4 m environ. Entre ces deux poteaux, le parement extérieur du mur de l'ancienne enceinte de la phase III n'est plus en place alors qu'il l'est encore immédiatement au nord du TP. 39 et partiellement au sud du TP. 38. Ces pierres ont donc été vraisemblablement basculées volontairement vers l'est, jusqu'au contact du paléosol, permettant ainsi un accès en pente douce vers l'intérieur de l'oppidum au prix d'un léger dos d'âne. Les décombres visibles aujourd'hui de l'enceinte de la phase III, étalés d'ailleurs de manière assez uniforme et horizontale, doivent correspondre, à peu de chose près, à l'aire de circulation de l'époque. Sur un plan altimétrique, ce dernier est à peu près au même niveau que le sommet de deux autres calages de trous de poteaux : les TP. 205 et 206 qui sont vraisemblablement les symétriques des TP. 38 et 39. On ne peut que regretter l'absence de couche archéologique en place, sous l'action conjuguée de l'érosion et des labours, autour des TP. 205 et 206, notamment du paléosol...

Les TP. 205 et 206 sont d'un module nettement plus important que ceux des structures d'habitat environnantes avec lesquelles d'ailleurs ils ne s'intègrent pas. Ils se singularisent par un puissant ancrage dans le socle (0,45 à 0,53 m) et les diamètres importants des pièces de bois suggérés par leurs calages (0,30 à 0,50 m). Les blocs les constituant ne sont d'ailleurs pas brûlés contrairement à nombre de calages de trous de poteaux de l'habitat u.s. 1005. Nous les interprétons, avec ou sans les TP. 38 et 39, plus modestes il est vrai, comme les négatifs d'un probable porche ou d'une tour-porche (de plan trapézoïdal), assurant la jonction entre la porte monumentale en chicane à proprement parler et l'habitat. On soulignera que l'imposant passage de 4,80 m de large environ, que paraît matérialiser les TP. 205 et 206, correspond dans son prolongement occidental et méridional, à une raréfaction pour le moins nette des structures d'habitats qui ne peut être mise sur le seul compte d'une moindre conservation. Son rôle d'accès structurant, au vu des aménagements conservés de l'habitat principal (u.s. 1005), semble évident et constant entre les phases IV à VII, soit grosso modo entre -486/-450 et - 320, sans pouvoir être plus précis.

Les structures d'habitat

En 2007, les nouvelles structures mises au jour dans l'habitat principal (u.s. 1005 et 1002) sont les suivantes :

- 51 trous de poteaux (TP. 207 à 256) dont deux démantelés (fosses 4 et 6) ;
- 12 massifs de pierre (M. 26, 28, 31 à 33, 37 a et b, 40, 43 à 46) ;
- 4 micro-palissades ou claies (M. 27, 35 a et b, 39) ;
- 3 solins ou murets de pierre (M. 29, 30 inf. et 34) ;
- 3 radiers de sol (M. 30 sup., 36 et 42) ;
- 5 pierres dressées (D. 16 à 20) dont deux doubles (D. 17 et 20) ;
- 2 fosses foyères de pierres chauffées (fosses 5 et 7).

Entre le probable porche ou tour-porche, prolongeant le système de porte de l'enceinte en vigueur entre les phases IV à VII (*supra*), et le bâtiment 14 fouillé en 2006 (B.A.F.E.A.F. n° 25, p. 30), la campagne 2007 a permis de mettre au jour un original secteur d'enclos. Ce dernier a été occupé, d'après le mobilier, tout au long des V^e et IV^e s. av. J.-C., comme le bâtiment 14 voisin et l'ensemble du secteur méridional fouillé de l'habitat. En près de deux siècles de fonctionnement, cet enclos a fait l'objet de plusieurs réaménagements et évolutions rarement perceptibles ici par la stratigraphie, le paléosol initial n'ayant que très ponctuellement été rehaussé. Dans ces conditions, il faut se résoudre à ne pas pouvoir tout expliquer par la chronologie relative et admettre que bien des aspects de son histoire nous échapperont à jamais. L'étonnante conservation des structures, souvent légères et très ténues, malgré une sédimentation faible, apporte toutefois un éclairage nouveau sur des types d'aménagements souvent inédits ou rarement appréhendés dans le cadre de sites de hauteur de cette période.

Dans son état initial, l'enclos présente un plan absidial d'une superficie d'environ 163 m² (avec l'abside au sud). Il mesure alors un peu plus de 16 m de longueur dans son plus grand axe, d'une orientation de 19° O, sur une largeur médiane de 10,85 à 12,85 m. Ses deux extrémités offrent, semble-t-il, une ouverture axiale à recouvrement avec un net décrochement, d'environ 2 m côté méridional et 2,70 m côté septentrional. Au sud, l'ouverture est de l'ordre de 3,15 m de large pour 2,63 m au nord.

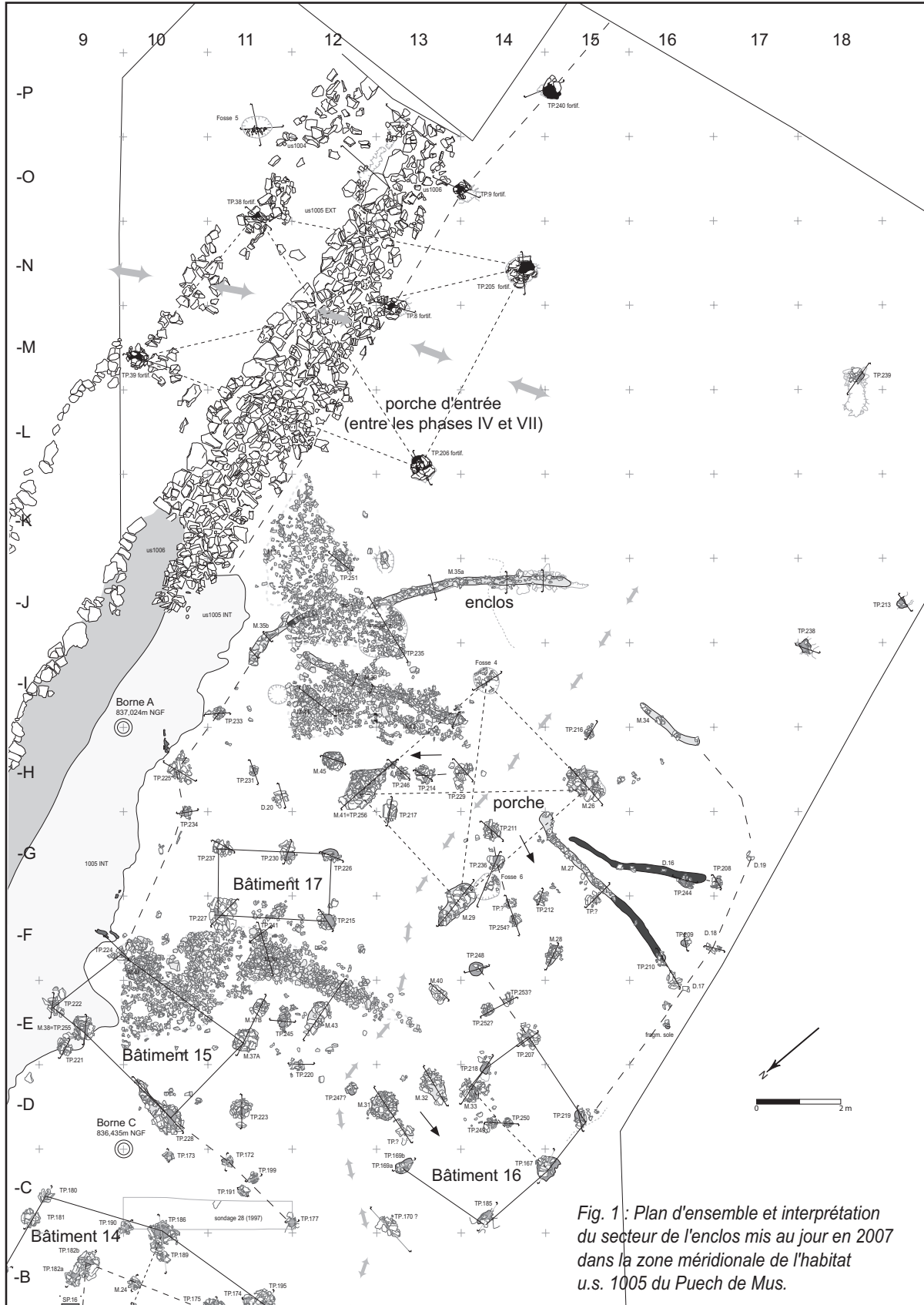


Fig. 1 : Plan d'ensemble et interprétation du secteur de l'enclos mis au jour en 2007 dans la zone méridionale de l'habitat u.s. 1005 du Puech de Mus.

Plusieurs techniques différentes ont présidé à l'élaboration des limites de l'enclos :

- au sud-est, une micro-palissade ou claie (M.35a), ancrée légèrement dans le rocher, dont les négatifs des calages, parfois au profil « en V » suggèrent des piquetons d'un diamètre inférieur à 0,10 m ; à l'origine elle se poursuivait davantage vers le nord (M.35b);
- la bordure orientale et au nord-est, une série de trous de poteaux, parfois complétée par des dalles dressées (près de TP. 234), probables vestiges d'une micro-palissade (*supra*) ;

au nord-ouest et la bordure occidentale, une autre série de trous de poteaux prolongée par un alignement de pierres dressées et de piquetons, dans un secteur particulièrement arasé ;

enfin, au sud-ouest, un muret ou la base d'un solin (M.34) dont il ne subsiste qu'un lambeau.

Globalement l'ensemble évoque une structure légère, de type claie. Les calages de poteaux sont également d'un module plus modeste que ceux habituellement utilisés pour les bâtiments sur poteaux-porteurs du site. Seuls ceux participant à la fois aux éventuels bâtiments 15 / 16 (appentis ?) et aux limites de l'enclos sont de dimensions plus conformes (TP. 219, 228, 255 notamment) et encore...

Deux nouvelles structures légères compartimentent l'extrémité méridionale de l'enclos dans le sens de la largeur : les micro-palissades M.39 et M.27. Légèrement décalées, elles délimitent une nouvelle entrée, rigoureusement dans l'axe de la précédente et de même largeur (3,15 m). La micro-palissade M.39, mieux conservée que M.27, préconise également une armature de bois (claie sur piquetons) de moins de 0,10 m de large.

L'entrée ménagée par l'interruption des tracés des micro-palissades M.27 et M.39 correspond précisément aux limites d'un autre bâtiment qui paraît être défini par quatre à six structures en creux, de même module. L'ensemble, parfaitement rectangulaire (4,05 m x 3,45 m), s'intègre trop bien avec l'ouverture entre les micro palissades M.27 et M.39 pour être fortuit. L'hypothèse d'un porche ou plus vraisemblablement d'une tour-grenier vu le contexte, recouvrant l'accès de l'enclos quand on pénètre dans ce dernier, nous paraît plus probable que celle d'un bâtiment antérieur à l'enclos ou qui aurait recoupé ce dernier.

D'une manière générale, l'intérieur de l'enclos paraît très structuré selon un axe de symétrie constitué par le probable cheminement le traversant. Aucun argument ne permet de faire des structures sur poteaux qu'il contient une ou plusieurs unités domestiques *stricto sensu*. Au contraire, tout porte à croire, à commencer par sa situation, donnant sur le probable porche d'entrée principal de l'oppidum, qu'il s'agit d'un secteur intermédiaire entre les habitations et le système de porte du site. Une fonction de stockage, avec les bâtiments 15 (appentis), 17 (grenier) et une éventuelle tour-grenier, semble la plus pertinente et corroborée par la répartition du matériel (concentrations de vases de stockage). Un rôle de parcage temporaire d'animaux domestiques, est peut-être également envisageable pour le secteur au sud du bâtiment 16 dont la fonction reste méconnue.

Une nouvelle concentration de vestiges liés à la métallurgie du fer est à signaler dans la partie sud-est de l'enclos. Comme cette dernière n'était associée à aucune structure métallurgique particulière, mais pour partie réemployée dans un radier de sol (M. 42), il s'agit vraisemblablement de remblais issus d'un secteur de forge proche, peut-être celui déjà étudié de l'habitat supérieur (Gruat et *alii* 2007b). Une fosse de combustion (fosse 7) est la seule structure foyère mise au jour dans toute la surface de l'enclos. Elle provient également de l'aile sud-est de ce dernier. Elle vient s'ajouter à trois autres foyers de pierres chauffées, tous découverts dans le secteur de la porte. Au Puech de Mus, ils sont toujours situés à l'extérieur des bâtiments, qui, lorsqu'ils sont équipés d'unâtre, le sont sur sole d'argile.

Au terme des recherches sur la zone de l'habitat u.s. 1005, dont l'intégralité de la couche conservée a été fouillée, cette dernière paraît bien se concentrer sur une étroite bande d'au mieux 16 m de large derrière les fortifications. Le secteur densément occupé semble même être circonscrit entre la bordure nord-ouest de la falaise et le porche d'entrée de l'oppidum, soit sur environ 67 m de développement. Au-delà, vers le sud, l'occupation est nettement plus clairsemée. Certes les niveaux ne sont plus alors en place en raison d'une érosion accrue. Mais cette dernière ne saurait expliquer à elle seule la quasi absence de trous de poteaux pourtant presque tous ancrés dans le socle plus au nord. En fait, cette zone correspond, fort logiquement, à celle qui devait être la plus à l'abri des

vents dominants du nord-ouest et du sud, si l'on admet qu'une structure (rempart ou soutènement) protégeait initialement les bâtiments 11 et 13 en bord de falaise (*B.A.F.E.A.F.* n° 25, p. 30).

Matériel et études

Plusieurs nouveautés sont à signaler parmi l'abondant matériel mis au jour en 2007 (44 bacs plastique). On se limitera ici aux principales. On notera notamment la découverte de la seule fibule incontestablement de La Tène B2, un exemplaire de type Dux tardif en fer muni d'un gros pied globulaire replié vers l'arc et surmonté d'un appendice, permettant de situer le *terminus* de l'habitat principal autour de la charnière IV^e / III^e s. av. J.-C. Aucun autre vestige ne permet d'étendre la chronologie au début du III^e s. av. J.-C., à commencer par les céramiques d'importation. Une hache à douille en fer, en remarquable état de conservation, ou encore une lime, complètent la liste des rares outils métalliques attestés sur le site. Un pendentif en verre bleu cobalt, qui ne saurait être une perle partiellement fondue au vu des analyses, est exceptionnel. Nous n'avons pas trouvé, pour le moment d'équivalent en Gaule. En revanche, sa forme est bien attestée en Méditerranée orientale.

Il aura fallu attendre l'ultime campagne de 2007 pour mettre au jour les quatre seuls tessons de céramique incontestablement tournée de « type indigène », avec une couverte lie-de-vin et décor de baguettes (fig. 123, n° 11-12). La pâte, très homogène et à fin dégraissant calcaire, très vraisemblablement cuite en mode A, n'a rien à voir avec les productions modelées locales du site. Les tessons proviennent tous des horizons supérieurs de l'u.s. 1005 (N. I et II) et donc de l'occupation du IV^e s. av. J.-C. (La Tène B1 / B2). Ils viennent s'ajouter à un autre fragment découvert en 2002 dans un niveau moins assuré sur le plan chronologique. De telles caractéristiques se retrouvent sur des productions (balustres et coupes à pied) des V^e/III^e s. av. J.-C., attestées sur plusieurs sites du Centre Ouest de la France et au-delà (Auvergne, Berry, Orléanais).

Enfin, parmi les nouvelles études les plus abouties, on se doit de signaler celle de la faune des campagnes 2000 – 2006 par S. BRAGUIER, qui a également procédé au récolement des données antérieure. Les 113 kg de vestiges étudiés montrent, en masse de restes, une domination du bœuf (45 à 71 %) devant les caprinés (19 à 31 %) et le porc (8 à 17 %).

BIBLIOGRAPHIE

GRUAT, MARTY, MARCHAND 2003 : Philippe Gruat, Georges Marty, Georges Marchand, avec la collaboration de Ph. Abraham, B. Francqueville, V. Le Fillatre, J. Poujol – Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C. *DocAMérid*, 26, 2003, p. 63-157.

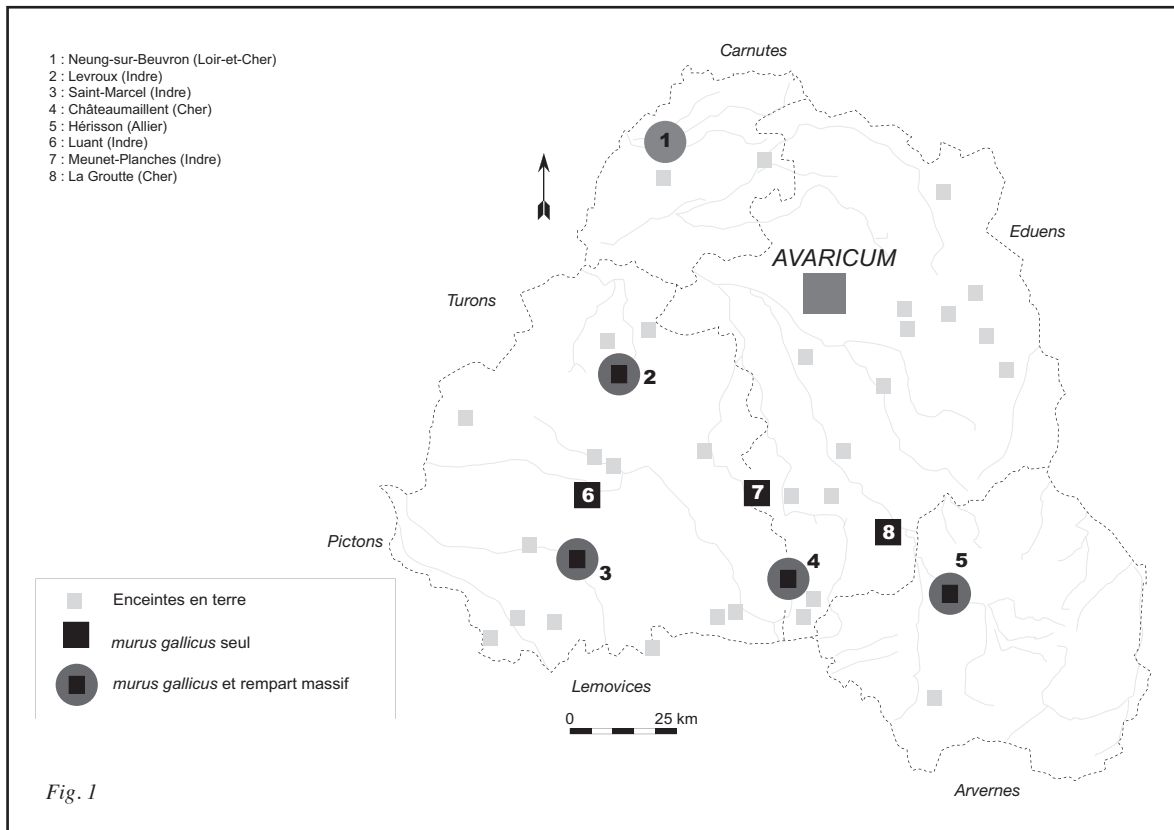
GRUAT ET ALII 2007a : Philippe Gruat, Bertrand Francqueville, Lionel Izac-Imbert, Georges Marchand et Georges Marty, Les remparts à poutrage interne du premier et du début du second âge du Fer du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon et du Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévézou (Aveyron), dans VAGINAY M. et IZAC-IMBERT L. (sous la direction de) : *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*. Actes du XXVIII^e Colloque International de l'A.F.E.A.F. (Toulouse du 20 au 23 mai 2004). Bordeaux, 2007, p. 153-181 (*Aquitania*, suppl. 14/1).

GRUAT ET ALII 2007b : Philippe Gruat, Philippe Abraham, Cécile Mahé-Le Carlier et Alain Ploquin, avec la collaboration de Carmen Crima, Georges Marchand et Georges Marty, L'artisanat du fer en milieu caussenard : l'exemple de l'enceinte du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron), au V^e s. av. J.-C., dans MILCENT P.-Y. (sous la direction de) : *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*. Actes du XXVIII^e Colloque International de l'A.F.E.A.F. (Toulouse du 20 au 23 mai 2004), p. 177-212 (*Aquitania*, suppl. 14/2).

CHÂTEAUMEILLANT-MEDIOLANUM (CHER) : UN NOUVEAU PROGRAMME DE FOUILLES SUR L'HABITAT.

Sophie KRAUSZ*, David GERMINET** et Marion BOUCHET***

Au sud du Berry actuel, le promontoire de Châteaumeillant est un *oppidum* de frontière, à la jonction de la cité des Bituriges Cubes, des Arvernes et des Lémovices.



Reprises en 2001 après plus de 20 ans d'interruption, les fouilles archéologiques ont porté jusqu'en 2005 essentiellement sur les fortifications celtiques. Celles-ci avaient déjà été partiellement explorées à la fin des années 1950, mettant en évidence un rempart de type *murus gallicus* surmonté d'un talus massif. Les fouilles récentes ont confirmé la succession de ces remparts, et l'exploration de l'énorme fossé situé à l'avant de l'enceinte a permis d'approcher une datation de la fortification massive à La Tène D2, peut-être dans les années de la guerre des Gaules (KRAUSZ 2007a et b). Depuis 2007, un nouveau programme est engagé pour explorer l'habitat. Les sondages et fouilles réalisées depuis plusieurs années sur le site ont montré qu'il était particulièrement bien conservé et stratifié par endroits.

Depuis le XIX^e siècle, de grandes quantités d'amphores gréco-italiques et italiques complètes ont été découvertes à Châteaumeillant. Plus de 300 amphores sont encore conservées au musée Emile Chénon, la plupart ont été trouvées dans des fosses quadrangulaires, en général rangées contre les parois, parfois emboîtées les unes dans les autres. Certaines amphores ont été retrouvées encore bouchées, mais on ne connaît pas les proportions des amphores trouvées fermées dans les caves par rapport à celles qui ne l'étaient plus.

* maître de conférences à l'université de Bordeaux 3, institut Ausonius ; chercheur associée à l'UMR 8543

** Doctorant à l'université de Tours

*** en master 2 à l'université de Paris I-Sorbonne

Par divers concours de circonstances, toutes les caves à amphores connues à Châteaumeillant ont été découvertes fortuitement par les habitants de la ville lors de travaux dans les jardins. Depuis le XIX^e siècle, des centaines d'amphores ont été retirées des caves sans observations archéologiques, souvent sans ménagement, si bien qu'on ne connaît presque rien de leur contexte d'enfouissement. On note quelques exceptions comme les deux fouilles de caves du jardin Gallerand en 1956 et 1962, aux résultats stratigraphiques toutefois peu clairs. Enfin, la dernière découverte en date est celle d'une fosse contenant 21 amphores complètes, observée partiellement lors de travaux de voirie devant la clôture du même jardin Gallerand en 1996.

Malgré les centaines d'amphores recueillies sur l'*oppidum*, l'étude minutieuse des contextes stratigraphiques fait totalement défaut aujourd'hui. De ce fait, la fonction des fosses contenant ces amphores, la datation et la nature exacte des dépôts sont totalement inconnues. On ne connaît rien non plus des relations entre ces caves, que ces liaisons soient fonctionnelles ou chronologiques. On ignore totalement dans quel type de quartier elles se trouvent, et toutes les hypothèses sont permises : habitat, quartier artisanal, entrepôts, sanctuaire....

A la suite de plus d'un siècle de découvertes dans le quartier sud de Châteaumeillant, on ne peut finalement pas dire grand-chose de plus sur ces dépôts d'amphores. Sauf que la recherche et la fouille de ces caves représentent un enjeu d'avenir, car les clés de la fonction de cet *oppidum* se trouvent probablement dans ces fosses.

Le programme archéologique actuel a donc pour principal objectif de découvrir la ou les fonctions du quartier sud de l'*oppidum*, là où se trouvent les caves à amphores. Il représente aussi l'occasion de fouiller un habitat à l'intérieur d'un *oppidum* biturige.

Résultats de la fouille 2007 et perspectives

La campagne de fouille a été précédée d'une prospection électrique réalisée par Terra Nova sur une surface d'1,7 ha dans la réserve archéologique de la commune de Châteaumeillant (**fig.2**). Elle montre une série de traces linéaires orientées nord-sud et est-ouest. Elles révèlent très probablement des vestiges qui appartiennent à des murs ou à des voiries antiques. En revanche, aucune structure ou anomalie ne peut être attribuée à la Protohistoire.

La fouille de l'été 2007 se présente sous la forme d'une évaluation traversant les anomalies détectées par la prospection électrique (**fig.3**). La tranchée mesure 100 m de longueur pour 2 à 6 m de largeur. Elle permet de confirmer que l'habitat laténien est stratifié par endroits, dans d'autres, une grande densité de structures en creux, fosses et trous de poteau, apparaît directement sous la terre végétale. Parmi les fosses, certaines sont gallo-romaines, mais on n'observe aucune trace de bâtiment en pierre pour cette époque. La densité des fosses est particulièrement forte et s'apparente à ce que l'on connaît à Levroux (Buchsenschutz *et alii* 2000).



Fig. 2

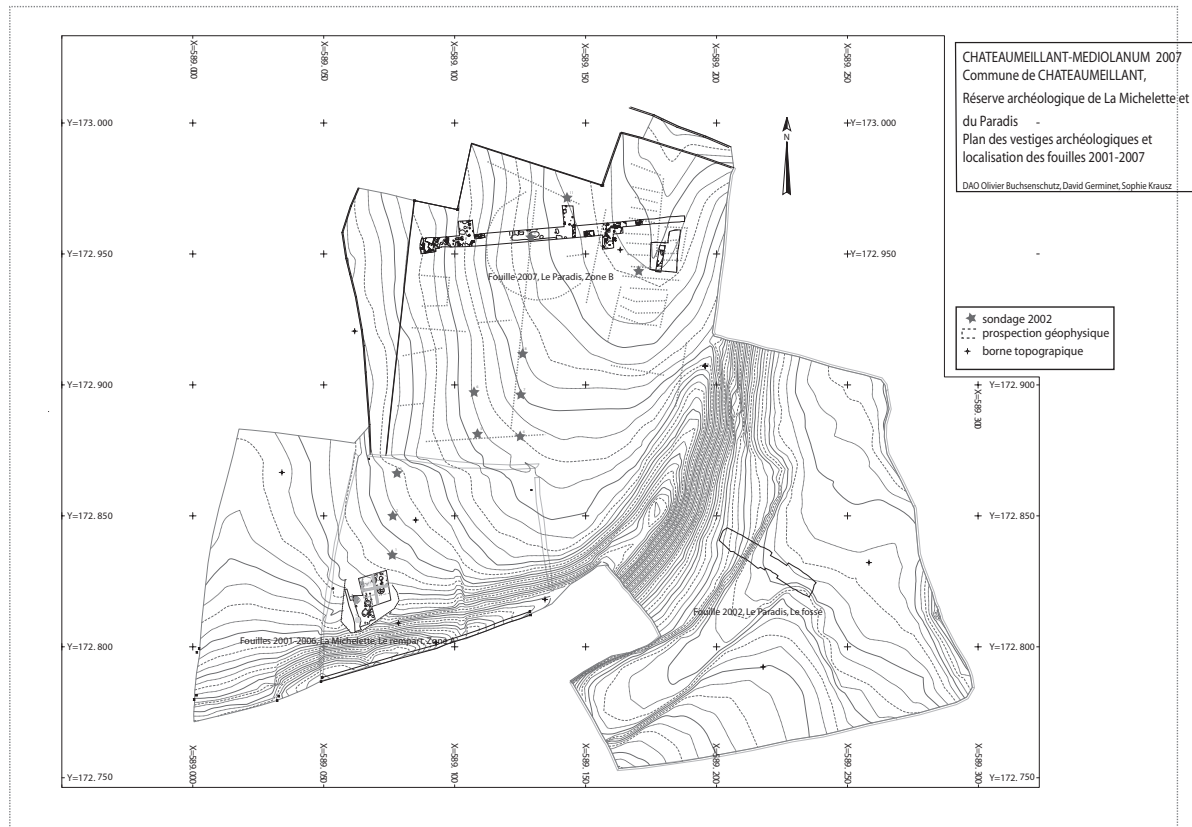


Fig. 3

A l'ouest de la tranchée, on observe une grande zone de torchis brûlé. Celle-ci correspond à une paroi effondrée, recoupée par la construction d'un bâtiment sur tranchées de fondation (non fouillée en 2007). Ce cas de figure a déjà été observé sous le rempart massif dans la fouille de 2001. Nous espérons trouver un éventuel paléosol conservé sous cette couche de torchis.

Le mobilier est abondant, et certaines structures fouillées cette année sont singulières : la st.83 est une petite fosse ovale remplie de meules gauloises (**fig.4**). La st.72 contient du torchis brûlé du fond au sommet, ainsi qu'un lot de céramiques caractéristiques de La Tène D1a. Elle a permis de recueillir une petite main en grès qui peut être antérieure à cette époque. Cette main est un poing fermé dont la restauration est en cours. On ne sait pas pour le moment à quel type de statue elle pourrait appartenir, mais on peut écarter son appartenance à un buste. Il s'agit d'une découverte majeure étant donnée la rareté de la statuaire celtique. Celle-ci est de plus en contexte bien daté, tout comme l'était une autre pièce découverte à Châteaumeillant en 1960, la statue gauloise du Jardin Kasmareck, un buste de grès trouvé dans un puits augustéen (Hugoniot et Gourvest 1961).

On distingue au moins trois périodes d'occupation superposées dans la zone décapée : un habitat de La Tène D1, un habitat gallo-romain,

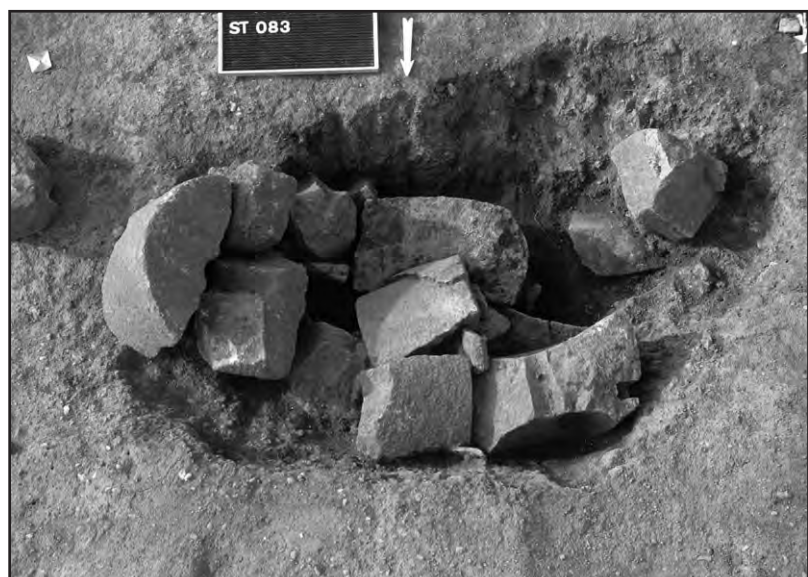


Fig. 4

quelques vestiges d'une occupation du Haut Moyen-âge (mérovingien). Ces datations devront être affinées dans le cadre d'une étude complète du mobilier archéologique et de la poursuite de la fouille dans les deux années qui viennent.

Enfin, à l'ouest de la fouille, un sondage dans une dépression de 15 m de diamètre a permis d'atteindre un niveau de *tegulae* à 1,30 m de profondeur depuis la surface. Il s'agit probablement du sommet d'une cave, nous espérons qu'elle contient des amphores...

Cette campagne de fouille met en lumière plusieurs événements, dont l'un est historique dans la cité des Bituriges. Nous avons en effet mis en évidence les vestiges de plusieurs incendies de bâtiments en bois et torchis. L'un d'entre eux concerne l'habitat de La Tène D1 ou C2/D1, un autre incendie lui est postérieur. Malgré le manque d'arguments chronologiques aujourd'hui, il reste possible que nous avons les traces de l'incendie de 52 avant J.-C., demandé aux Bituriges par Vercingétorix devant l'avancée des troupes de Jules César.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHET 2007

Bouchet M. *L'oppidum de Châteaumeillant (Cher). Inventaire et cartographie des vestiges archéologiques laténiens et gallo-romains*. Mémoire de Master 1 sous la direction de F. Dumasy, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 volumes, 2007.

BUCHSENSCHUTZ et alii 2000

Buchsenschutz O et al.-Levroux 5 : *Le village celtique des Arènes à Levroux, Synthèses*. 19^{ème} suppl. à la RACF, Levroux, Ferac-Adel : 333 p.

HUGONIOT, GOURVEST 1961

Hugoniot E., Gourvest J. - *L'oppidum de Mediolanum*, Châteaumeillant, Cher, campagne de fouille 1956-1960, *Celticum*, I, supplément à OGAM, n° 73-75 : 193-204.

KRAUSZ 2007a

Krausz S.- La topographie et les fortifications celtiques de l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant-Mediolanum, *Revue Archéologique du Centre de la France*, sous presse.

KRAUSZ 2007b

Krausz S.-Les remparts celtiques du centre de la France, Actes du colloque *Paisajes fortificados de la Edad del hierro, Las murallas protohistoricas de la Meseta y la vertiente atlantica en su contexto europeo*, sous la direction de Luis Berrocal Rangel et Pierre Moret, Real Academia de la Historia, Casa de Velázquez, Madrid, Actas del coloquio celebrado en la Casa de Velasquez, octobre de 2006 : 135-147.

LES OCCUPATIONS HALLSTATTIENNES ET DE LA TÈNE ANCIENNE D'ENTZHEIM «IN DER KLAMM» ET DE GEISPOLLSHEIM «SCHWOBENFELD» (BAS-RHIN)

Michaël LANDOLT, responsable d'opération (PAIR, Sélestat)*
Denis BOUQUIN, archéo-anthropologue (PAIR, Sélestat/SARA, Nevers)
Marieke VAN ES, céramologue (PAIR, Sélestat/INRAP, Strasbourg)
Olivier PUTELAT, archéozoologue (PAIR, Sélestat ; UMR 7041, Paris)
Caroline SCHAAL, carpologue (PAIR, Sélestat ; UMR 6565, Besançon)
Nathalie SCHNEIDER, géomorphologue (INRAP, Strasbourg)

De février à juin 2006, environ trois hectares répartis en quatre zones distinctes ont été fouillés sur les communes d'Entzheim «In der Klamm» et de Geispolsheim «Schwobefeld» (Landolt 2006 ; Landolt *et alii* 2007). La fouille a recoupé un ancien cours de la Bruche. Cette large vallée sinueuse montre un réseau hydrographique qui a évolué au cours des âges et qui a sans doute conditionné les installations humaines de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine. L'étude géomorphologique indique au moins deux étapes de fonctionnement hydrologique.

Le Hallstatt C-D1

A Geispolsheim «Schwobefeld» (zone 4), deux fosses isolées ont livré un mobilier céramique très particulier, comportant de la céramique peinte et impressionnée. Ce type de mobilier caractéristique de la fin du Hallstatt C et du début du Hallstatt D1 (*Später Horizon* dans Maisie 2001) n'est pas courant dans les habitats de plaine et se rencontre plus couramment sur les sites de hauteur et dans les contextes funéraires d'Alsace et du Bade-Wurtemberg. La faune de ces deux fosses n'a pas montré de spectre particulier ou remarquable. La triade domestique est la mieux représentée : le bœuf, le mouton et le porc. L'isolement des deux fosses pose des problèmes d'interprétation. Ces structures sont-elles vraiment isolées ? Constituent-elles le dernier témoignage d'une occupation dont les traces trop superficielles auraient été érodées ou sont-elles situées en périphérie d'un site qui se trouverait plus au sud-est ? Nous ne pouvons pas écarter la présence d'autres fosses appartenant à cette phase, car plusieurs structures non datées se trouvent dans leur environnement. Le petit nombre de structures observées est toutefois en accord avec la majorité des sites datés du Hallstatt C-D1 répertoriés en Alsace.

Le Hallstatt D3/La Tène A

Deux occupations de la transition Hallstatt D3/La Tène A ont été reconnues (zones 1 et 4). Elles se caractérisent par la présence de structures d'ensilage et de fosses. La centaine de structures fouillées à Entzheim «In der Klamm» est à mettre en relation avec la fouille d'Entzheim «Sablrière Oesch», réalisée en 1970 par Georges Schmitt (Normand 1973, p. 82 et pl. XIV et XV).

Il faut souligner la présence de plusieurs tessons de céramique tournée dont une forme inédite pour l'Alsace. Celle-ci, caractéristique à Breisach de la phase de transition Hallstatt D3/La Tène A (*Übergangszeit*), pourrait révéler des contacts Outre-Rhin avec le site princier situé à environ 70 km au sud-est. Il s'agit de la plus ancienne céramique tournée identifiée au nord de Colmar où les productions du Kayserstuhl, caractéristiques des sites de La Tène A-B, étaient jusqu'à

* POLE D'ARCHEOLOGIE INTERDEPARTEMENTAL RHENAN (PAIR)
2, allée Thomas Edison
ZA Sud – CIRSUD
67600 SELESTAT
michael.landolt@pair-archeologie.fr
www.pair-archeologie.fr

présent considérées comme les plus anciennes. On notera que la céramique tournée apparaît en Alsace/Breisgau dès le milieu du Hallstatt D3 autour du site princier de Breisach «Münsterberg» (Balzer 2004 ; Roth-Zehner 2007).

La part de la triade domestique dans l'alimentation carnée est importante. Il faut toutefois noter la diversité de la faune sauvage (cerf, chevreuil, chat forestier, loutre, lièvre, sanglier, oie, grue et poisson), qui atteste d'un contexte environnemental local globalement favorable à la chasse. La part du gibier, principalement le cerf, constitue notamment un appoint non négligeable (15 à 16 % des restes déterminés). Les taux de faune sauvage observés à Entzheim à la fin du Hallstatt sont élevés, par rapport aux données habituellement connues pour cette période. Régionalement, les résultats sont plutôt à comparer aux données du Hallstatt D3 d'Holtzheim «Am Schluesselberg» établies sur un nombre de restes déterminés sensiblement équivalent (Kuhnle et Tesnier-Hermetey 2005). Enfin, la poule, dont la présence au Hallstatt est bien établie en Alsace, est attestée à Entzheim.

Les activités textiles sont bien représentées et un regroupement de pesons pourrait correspondre aux vestiges d'un métier à tisser. Des indices d'activités métallurgiques se rapportant à la forge ont été retrouvés en position secondaire (culots de forge, perforations de tuyères et parois de four).

On signalera aussi la présence d'une inhumation d'individu immature dans un silo en limite nord de la fouille. Il s'agit de la seule structure funéraire mise en évidence sur le site pour cette phase. Même si d'autres gisements du même type ont été mis au jour en Alsace, il reste assez difficile d'interpréter clairement ces types de dépôts à cette période.

La Tène A-B

Avec sa cinquantaine de structures, le site de Geispolsheim «Schwobenfeld» constitue une des plus importantes occupations de La Tène A-B fouillée en Alsace (zone 5). Les structures identifiées sont principalement des silos de grandes dimensions, plutôt bien conservés (Figure 1). Les graines présentes dans les silos ne semblent pas liées à la fonction primaire des structures. L'économie

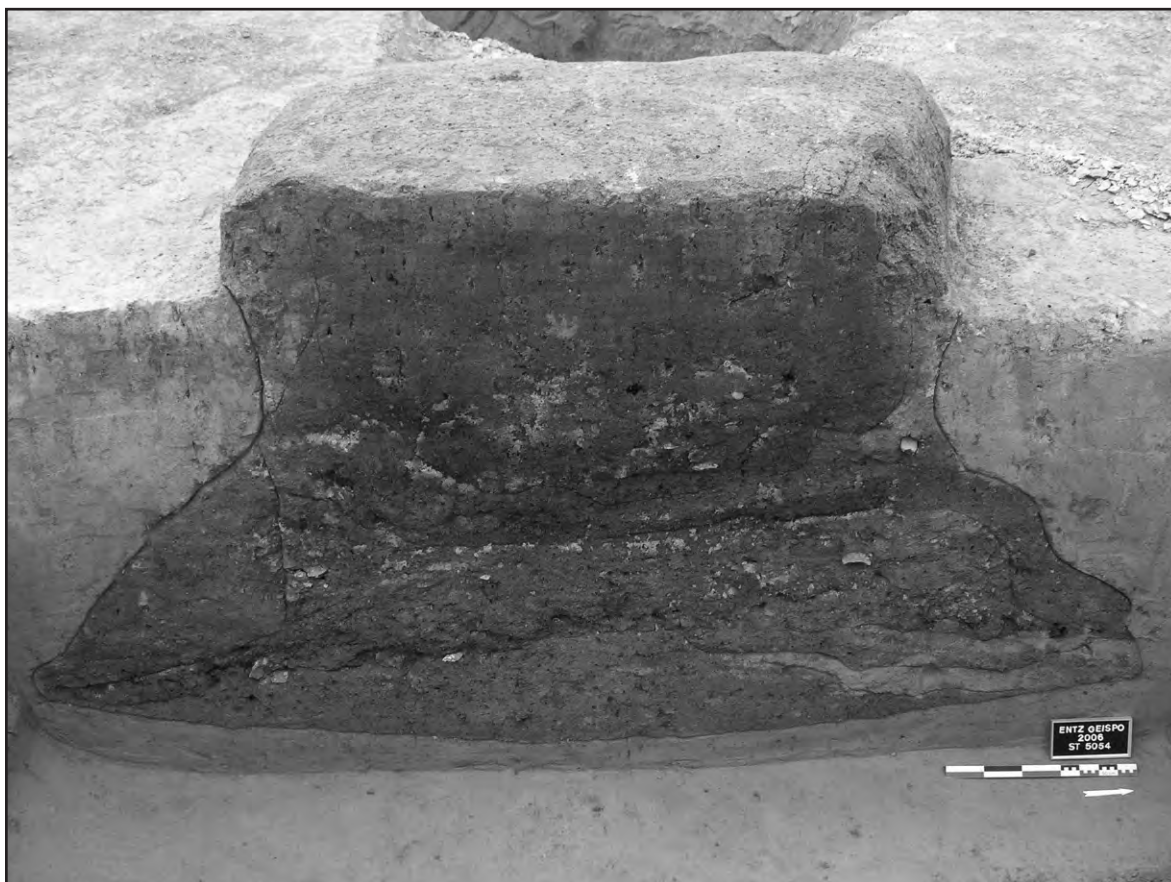


Fig. 1 – Silo de La Tène ancienne (Photo : M. Landolt, PAIR).

agricole mise en évidence permettait de répondre en grande partie aux besoins alimentaires des habitants du site de Geispolsheim. Celle-ci est centrée autour des céréales, des légumineuses et des oléagineuses. La présence notable de mauvaises herbes pourrait être liée au terroir ou à des pratiques agricoles particulières.

Trois inhumations en silos ont été fouillées au nord de l'occupation (Figure 2). Deux d'entre elles étaient associées à du mobilier métallique (bague spiralée, torque à tenon et bracelet à petits tampons en alliage cuivreux). Les individus mis au jour sont tous des individus âgés (deux femmes et un homme). En outre, la reconnaissance d'arrangements dans la position des individus, d'aménagements internes au silo et la présence de mobilier métallique pour au moins deux individus permet d'écarter l'hypothèse du rejet de ces individus. Ces observations vont dans le même sens que celles réalisées dans la région du confluent Seine-Yonne où les découvertes sont nettement plus nombreuses (Delattre et Séguier 2005). Enfin, l'existence d'une nette séparation entre les silos de la partie sud-est de l'occupation où les comblements sont détritiques et ceux de la partie nord-ouest où les inhumations sont regroupées, suggère une gestion bipartite de l'espace.

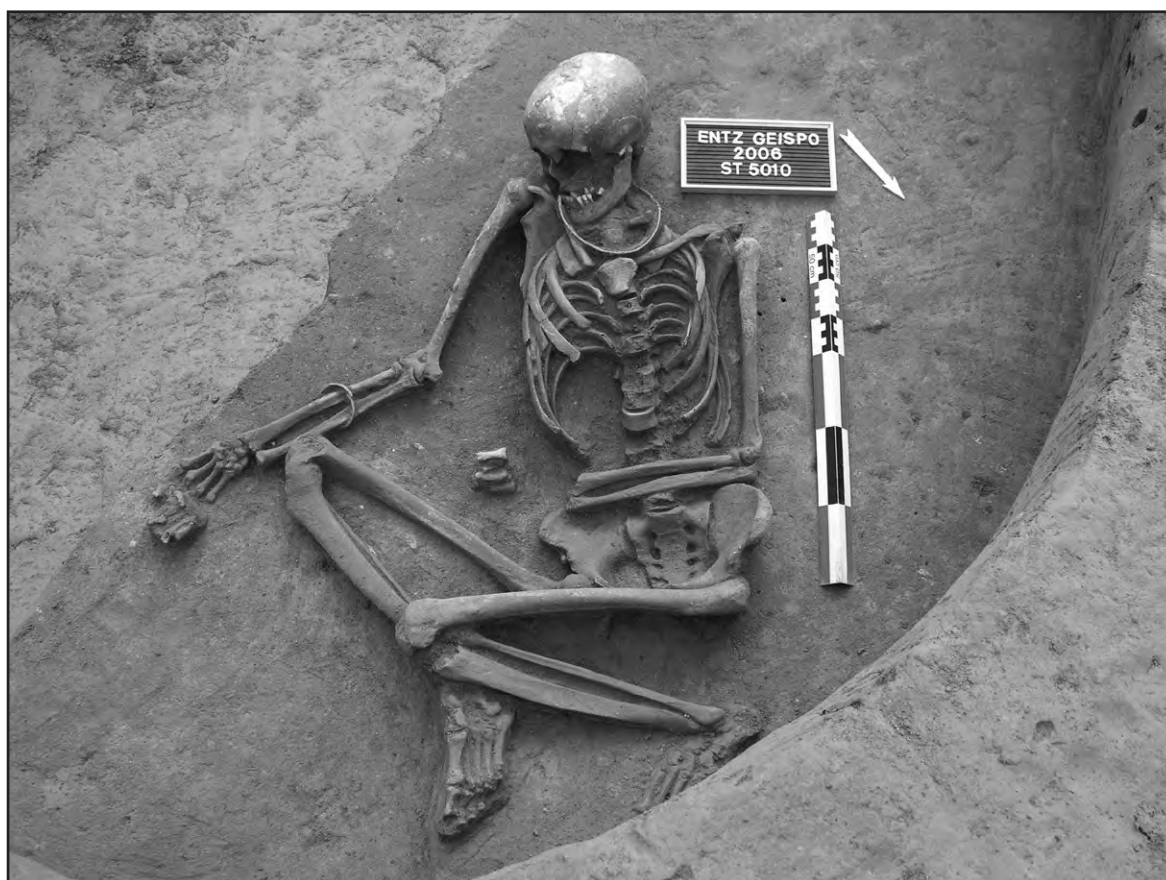


Fig. 2 - Inhumation en silo de La Tène ancienne (Photo : M. Landolt, PAIR).

Plusieurs activités artisanales ont pu être mises en évidence et les activités de filage sont bien attestées. Les indices d'activités métallurgiques liées au travail de forge et au coulage d'un métal sont nombreux (culots de forge, lingotières, creuset et fragments de creusets). L'unique meule en rhyolithe nous renseigne sur les circuits d'approvisionnements en matériel de mouture à moyenne distance. En effet, son lieu de production se trouve à La Salle (Vosges), à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Geispolsheim.

Le matériel faunique, en majorité d'origine détritique et culinaire, provient de la quasi-totalité des espèces domestiques, même si la triade domestique domine. Ainsi le bœuf, les caprinés et le porc représentent plus de 86 % des restes déterminés. Ces trois animaux sont représentés sensiblement à égalité du point de vue du nombre de restes, mais le bœuf est toujours majoritaire en terme de poids. La surreprésentation des têtes de porc pourrait traduire une «exportation» de pièces de viande. Les viandes de chien et de cheval constituent un appoint important à la ressource carnée,

car leur consommation est bien attestée (9 % des restes déterminés). Enfin, le rôle de la chasse diminue par rapport à la période précédente (1 % des restes déterminés).

Les animaux complets retrouvés dans plusieurs silos sont liés à trois phénomènes : le piégeage «accidentel» dans des structures profondes ouvertes (crapaud et deux levrauts au fond de silos), le rejet d'un animal mort (chiot dans une couche détritique) et la dépôt intentionnel dans une structure qui avait perdu sa fonction primaire (trois chiens contre la paroi d'un silo au-dessus du premier cône d'effondrement).

Le site de Geispolsheim est d'un grand intérêt dans l'élaboration de la typochronologie de la céramique de La Tène A-B en Alsace, car la distinction entre les deux phases de La Tène ancienne reste encore difficile à percevoir dans cette région. En effet, dès la deuxième phase de La Tène A et pendant toute La Tène B, on note une évolution nette de la céramique, avec la généralisation de la céramique tournée cannelée provenant en partie du Breisgau (Roth-Zehner 2007). Ce type de céramique atteint de grandes proportions à Geispolsheim (24 %). Les jattes cannelées à bords rentrants et les coupes carénées cannelées sont majoritaires. On note aussi l'apparition des bouteilles à col haut et étroit.

Les mobiliers plaident pour une attribution chronologique à La Tène A2-B1. En effet, certaines fibules pourraient appartenir au début de La Tène B (fibules filiformes en fer à pied coudé appointé). De plus, la forte proportion de céramique tournée, la présence de formes tournées inédites, d'un décor de lunules et de baguettes sur les bouteilles sont des indices d'appartenance à une phase tardive de La Tène ancienne.

BIBLIOGRAPHIE

Balzer 2004 : BALZER (I.). — *Chronologisch-chorologische Untersuchung des späthallstatt- und frühlatènezeitlichen „Fürstensitzes“ auf dem Münsterberg von Breisach (Grabungen 1980 - 1986)*, Mémoire de dissertation, dactylographié, Tübingen, 2004, 342 p. et 199 pl.

Delattre et Séguier 2005 : DELATTRE (V.) et SEGUIER (J.-M.). — Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne (Seine et Marne) de la fin du V^{ème} siècle au III^{ème} avant J.-C., *actes du XXVI^{ème} colloque de l'AFEAF de Paris et Saint Denis, Revue Archéologique du Centre de la France*, supplément, 26, 2005, p. 241-260.

Kuhnle et Tesnier-Hermetey 2005 : KUHNLE (G.) et TESNIER-HERMETEY (C.). — Holtzheim Am Schluesselberg (Bas-Rhin) : un habitat hallstattien de bord de terrasse loessique dans la plaine du Rhin supérieur, dans ADAM (A.-M.) (dir.). — *Recherches de Protohistoire alsacienne. La céramique d'habitat du Bronze final III à La Tène ancienne*, supplément à la RAE, 23, 2005, p. 179-209.

Landolt 2006 : LANDOLT (M.). — *Entzheim-Geispolsheim (Bas-Rhin) «Aéroparc Quadrant sud-est Lidl»*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, dactylographié, Centre Départemental d'Archéologie du Bas-Rhin, SRA Alsace, Sélestat-Strasbourg, 2006, 57 p. et 69 fig.

Landolt et alii 2007 : LANDOLT (M.), VAN ES (M.), PUTELAT (O.), BOUQUIN (D.), SCHAAL (C.), BOËS (E.), avec la collaboration de BACCHARETTI (E.), BEVILACQUA (D.) et DECHANEZ-CLERC (I.). — *Entzheim-Geispolsheim (Alsace, Bas-Rhin), Aéroparc (Lidl-CUS)*, volume 3 : Les occupations protohistoriques, Rapport Final d'Opération de fouille, dactylographié, PAIR, SRA Alsace, Sélestat-Strasbourg, 2007, 497 p. et 374 fig.

Maïse 2001 : MAÏSE (Ch.). — Zur Untergliederung der Stufe Ha C/D1 im Breisgau, *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 25, Stuttgart, 2001, p. 389-461.

Normand 1973 : NORMAND (B.). — *L'Age du Fer en Basse-Alsace*, Collection Recherche et Documents, XIV, Publication de la Société Savante d'Alsace et des régions de l'Est, Strasbourg, 1973, 140 p., 12 cartes et 26 pl.

Roth-Zehner 2007 : ROTH-ZEHNER (M.). — *La plaine d'Alsace du Hallstatt D3 à La Tène ancienne*, Bilan Scientifique Régional, Hors série 1 : Périodes pré- et protohistoriques, SRA Alsace, Strasbourg, 2007, p. 145-151.

UNE OCCUPATION PROTOHISTORIQUE SOUS LA FORTERESSE DE CHINON (INDRE-ET-LOIRE)

Jean-Marie LARUAZ,

Doctorant, LAT, UMR 6173 CITERES, Université Fr. Rabelais, Tours

La forteresse de Chinon est constituée de trois ensembles fortifiés, nommés respectivement Fort du Coudray (à l'ouest), château du Milieu (au centre) et Fort Saint-Georges (à l'est). Ils occupent un éperon rocheux d'environ 2 ha dominant la Vienne (Figure 1).

La forteresse est l'objet d'importants travaux de restauration dans le cadre de sa mise en valeur par le Conseil Général d'Indre-et-Loire. L'accompagnement archéologique de ces travaux par l'afan puis l'inrap a débuté en 1996 et depuis



Fig. 1

2004 le Service archéologique départemental le poursuit sous la direction de Bruno Dufay (DUFAY 2004 ; 2008). C'est dans le cadre de ces opérations que des vestiges protohistoriques ont été mis au jour dans le Fort Saint-Georges.

L'hypothèse d'une occupation antique était soupçonnée depuis longtemps. Elle se fonde sur des fouilles réalisées au XIX^e s. et sur la découverte de blocs antiques en réemploi dans les maçonneries du Fort du Coudray, ainsi que sur la mention d'un *Castellum* dans l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours. Cette hypothèse s'est vue confirmée récemment avec la mise au jour de sépultures datées du Bas Empire.

Une présence gauloise, en revanche, avait seulement été envisagée (LARUAZ 2005). L'hypothèse se fondait sur un « vide » d'habitat constaté à l'ouest du territoire turon, et sur les caractéristiques topographiques inhérentes aux châteaux de moyenne vallée de la Loire (position de hauteur dominant la Loire, ou l'un de ses affluents). Cette découverte constitue donc un élément important pour la compréhension du territoire du peuple Turon.

Une sépulture

Les travaux nécessaires à la réalisation du nouveau bâtiment d'accueil du public dans le Fort Saint Georges (7038, 7039) ont entraîné la découverte d'une sépulture (Figure 2), et l'ont malheureusement détériorée. Située au sud de ce fort, elle précède immédiatement l'à-pic de l'éperon. Il est néanmoins très probable qu'une partie de celui-ci se soit effondrée au cours du temps, rendant difficile la perception du paysage de cette période. Notons que la sépulture a été recoupée en partie par la tranchée de fondation du mur médiéval (7022) qui longe la falaise.

La fosse (7026) est de forme quadrangulaire. D'une largeur approximative d'un mètre, sa longueur est inconnue (un peu plus du double, d'après l'hypothèse de restitution). Cinq clous

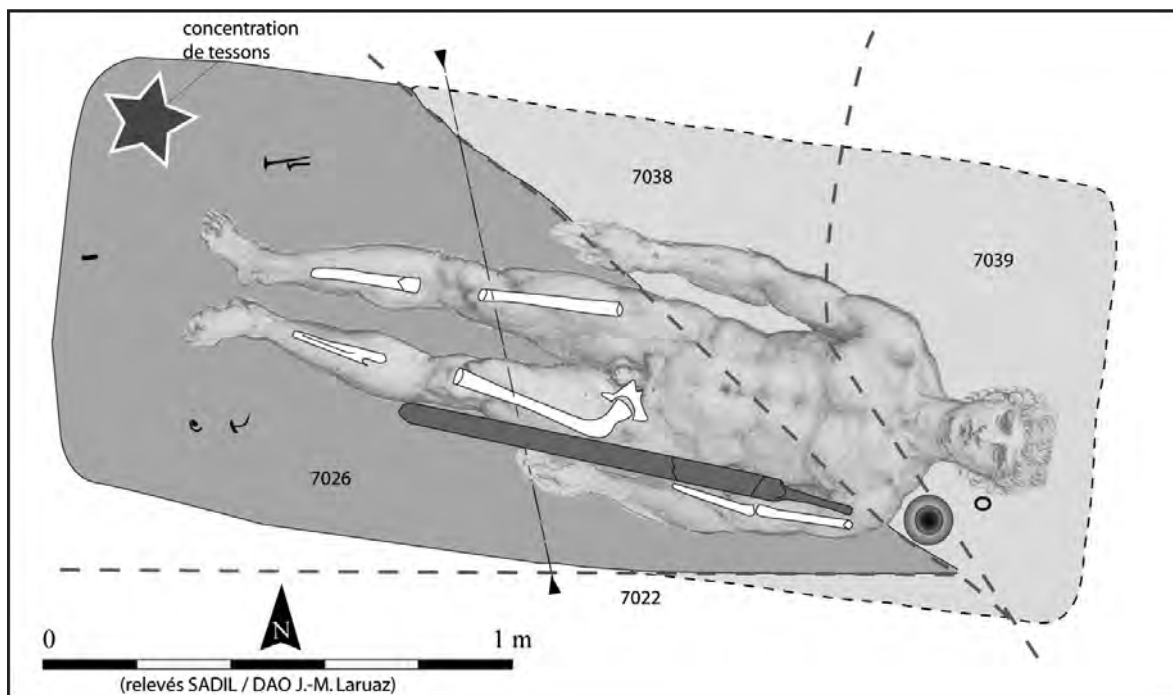


Fig. 2

localisés aux pieds du défunt permettent d'envisager la présence d'un cercueil en bois. L'espace entre les clous lui conférerait une largeur de 0,60 m.

À l'occasion de la fouille, l'équipe a pu constater que l'inhumation était orientée à l'est et que seuls les membres inférieurs et le membre supérieur gauche étaient conservés.

Le mobilier associé au défunt est constitué d'un vase balustre, d'une boucle et d'une épée. Le vase, dont la localisation est approximative, devait être situé à gauche contre la tête du corps. D'après S. Riquier (INRAP, CIF), il s'agit d'une production du val de Loire datable de LTD2. Le mobilier métallique, actuellement en restauration, paraît conforter cette datation. L'épée semble posséder une croisière campaniforme et un gabarit comparable aux épées d'Alésia.

Notons que dans le coin nord-ouest de la fosse sépulcrale les fouilleurs ont mis au jour un lot de mobilier céramique inorganisé, appartenant à plusieurs vases. La présence de fort dégraissant sur la plupart des tessons, et de décors faits de cordons digités rapportés témoignent de l'antériorité de ce lot par rapport à la sépulture (premier âge du Fer ?).

Un enclos ?

Par ailleurs, des sondages effectués dans le Fort Saint-Georges ont permis de suivre à plusieurs endroits le tracé d'un fossé qui a livré un petit lot de mobilier céramique.

Ce fossé, recoupé sur toute sa portion sud par le rempart médiéval, a également été observé sur son côté ouest. Ces différentes observations font apparaître des dimensions considérables, puisque l'on peut estimer la largeur de cette structure à au moins 6 m.

Le mobilier céramique provenant de ces sondages est pour l'essentiel datable de LT D2. On retiendra la présence d'un fragment d'amphore italique et de tessons de vases de type Besançon. Les fossés ont également livré plusieurs tessons attribuables au premier âge du Fer.

Les dimensions de l'enclos formé par ces fossés sont difficiles à établir, car elles doivent tenir compte de l'altération importante de l'éperon au cours des siècles. On peut vraisemblablement envisager qu'il s'agissait d'une structure quadrangulaire qui pourrait faire environ 1000 m² d'après une hypothèse de restitution. Mais cela n'est pas sans poser plusieurs questions, dont la première serait : quelles sont les motivations pour réaliser un fossé large de 6 m précédant une falaise de plusieurs dizaine de mètres ? Une fonction symbolique n'est donc pas à exclure.

Interprétation

Malgré la relative indigence du corpus protohistorique, qui peut certainement être attribué à l'intensité et à la durée de fréquentation du site, les vestiges découverts sous la forteresse de Chinon apportent des questionnements nouveaux à l'échelle du territoire du peuple Turon. Ils permettent notamment d'appréhender la société gauloise locale dans sa complexité.

Tout d'abord, la mise au jour de mobilier céramique antérieur à l'occupation gauloise constitue une surprise relative, car du mobilier similaire a été mis au jour par le passé dans la « ville basse » (CORDIER 1985). Ce mobilier est vraisemblablement attribuable au premier âge du Fer, bien que les critères de formes nous permettent d'offrir une fourchette de datation allant de la fin de l'âge du Bronze à La Tène ancienne. Dans le cas présent il ne s'agit que de mobilier résiduel, il est donc encore trop tôt pour caractériser cette occupation plus précisément.

La sépulture, quand à elle, doit être remise dans un contexte scientifique régional (sud de la Loire) qui fait apparaître ce type de découvertes comme relativement rare. Soulignons également qu'elles sont presque toujours associées à des structures dont les fonctions funéraires et culturelles semblent intriquées (LEJARS 2007). Enfin, dans le corpus régional des sépultures gauloises, il est à noter qu'à partir du I^{er} s. av. n.è., la présence d'armes devient une singularité. Pour certaines d'entre elles, la possibilité qu'il s'agisse de vétérans des troupes auxiliaires de l'armée de César a été soulevée (RIQUIER 2004).

Pour finir, l'occupation de la fin de la période gauloise constitue un maillon supplémentaire dans le questionnement actuel sur la hiérarchisation de l'habitat celtique. Dans le cas présent, les vestiges mobiliers ne rentrent pas en compte, même si la présence d'une épée pourrait constituer un argument en soit. En revanche, les indices immobiliers tels que la taille des fossés et bien entendu, la position topographique de ce lieu constituent des éléments forts.

Les occupations de hauteur de surface réduite, posent aujourd'hui un problème de définition. Les sites berrichons de Luant, La Groutte et Meunet-Planches, étudiés récemment, possèdent un rempart de type *murus gallicus* malgré une surface comprise entre 1 et 4,5 ha. Cela démontre l'existence de sites intermédiaires possédant un caractère ostentatoire manifeste (KRAUSZ 2007). Le problème de définition se situe donc au plan de la validité des critères de définition de l'aristocratie celtique. Dans le cas berrichon, les chercheurs emploient le terme de résidences aristocratiques ; pour Chinon, nous proposons d'utiliser le terme d'habitat privilégié.

Dans ce contexte, la permanence de cette occupation peut éventuellement constituer un indice dans le cadre d'une réflexion régressive. En effet, les indices immobiliers doivent être lus au travers du prisme de l'histoire de ce lieu successivement cadre d'une *villa* (?) possédant des thermes, d'un *castellum* puis d'une résidence royale. La pérennité des lieux de pouvoir a déjà été démontrée pour de nombreux sites aux propriétés naturelles remarquables (CHEVET 2007), l'éperon de Chinon possède les attributs suffisants pour confirmer un tel phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

CHEVET 2007 : P. Chevet, Pérennité des lieux de pouvoir ; Le Château d'Angers, du tertre funéraire néolithique à la résidence des ducs d'Anjou, *Archéopages : Signes de pouvoir*, 19, Inrap : 34-39

CORDIER 1985 : G. Cordier, Les habitats hallstattiens de Chinon (I.-et-L.), *Gallia*, 45 : 2-23

DUFAY 2004 : B. Dufay, C. Arnaud, B. Lefebvre, O. Marlet, La fouille du fort Saint-Georges à Chinon (Indre-et-Loire). Premiers résultats. In : *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43. Tours : FERACF / La Simarre, 2004 : 259-266

DUFAY 2008 : B. Dufay, M.-E. Scheffer, S. Riou - *Le fort Saint-Georges à Chinon : bilan de synthèse des fouilles de 2004 à 2007*. Tours, Conseil général d'Indre-et-Loire, 2008, rapport multicopié (à paraître).

KRAUSZ 2007 : S. Krausz, Les remparts celtiques du centre de la France, Actes du colloque *Paisajes fortificados de la Edad del hierro peninsular y su contexto europeo*, sous la direction de Luis Berrocal Rangel et Pierre Moret, Casa de Velázquez, Madrid, octobre 2006

LARUAZ 2005 : J.-M. Laruaz, *Recherches sur la naissance de l'urbanisation en Loire moyenne*, journée d'information du 29 janvier 2005, ENS, Bulletin interne de l'AFEAF, 23 : 15-18

LEJARS 2007 : T. Lejars, *Les armes celtiques entre Loire et Gironde*, dans BERTRAND I., MAGUER P. – De pierre et de terre. Les gaulois entre Loire et Dordogne, catalogue d'exposition, Musées de Chauvigny, mémoire XXX : 28-30

RIQUIER 2004 : S. Riquier, La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *RACF*, 43 : 21-113

LE SITE DE HAUTEUR DU BAOU DES NOIRS À VENCE (ALPES-MARITIMES)

Jean LATOUR

chercheur associé au CÉPAM, UMR 6130, Sophia-Antipolis, F-06560 Valbonne

Avec les contributions de

Bui Thi Mai, Laboratoire de palynologie, CEPAM, UMR 6130, Sophia-Antipolis

Laurent Bouby, carpologie, CEPAM, CNRS UMR 6130, Sophia-Antipolis

Isabelle Rodet-Belarbi, archéozoologue INRAP, chercheur associé au CÉPAM, UMR 6130

Présentation

Le Baou des Noirs est l'un des promontoires rocheux qui dominent le pays de Vence entre le Loup et le Var. C'est le second, d'est en ouest de ces quatre « baous », tous couronnés par des vestiges archéologiques. A l'ouest sur le Baou des Blancs d'importantes structures témoignent d'occupations successives protohistoriques, antiques et médiévales. A l'est, le Baou de Saint-Jeannet est un éperon barré sans autre structure apparente que son rempart. Leur importance est liée tout autant aux plateaux voisins favorables à l'élevage et aux cultures étagées qu'à leur position élevée par rapport à l'arrière-pays maritime.

Le Site culmine à 677m. Il est bordé à l'est et au sud par des falaises d'une cinquantaine de mètres de haut. A l'ouest, des pentes abruptes plongent vers un vallon court et raide.

Le territoire

Le territoire naturel du Baou des Noirs (fig. 1) est un long trapèze d'environ 2 km d'est en ouest sur 5 km du sud au nord. Il est limité à l'est par la Cagne, torrent encaissé entre des gorges étroites, au nord par une ligne de crête et son hubac, à l'ouest par le vallon de la Lubiane qui descend du col de Vence et au sud par une série de falaises. Ce territoire est clairement compartimenté entre un espace proche et la vaste dépression du Plan de Noves et ses plateaux environnants. On peut également distinguer dans le territoire proche plusieurs compartiments. Ouvert vers le sud, comme les gradins d'un vaste théâtre dont le baou serait la scène, le vallon de l'Abey couvre une trentaine d'hectares. Enfin tout l'espace immédiatement contigu au nord du Baou des Blancs est également accessible facilement et rapidement depuis le Baou des Noirs. Les deux baous partagent d'ailleurs le même territoire et, s'ils ont été occupés simultanément, ont pu entrer en concurrence pour l'exploitation de ses ressources.

Les ressources en eau à proximité immédiate du Baou des Noirs sont actuellement rares ou inexistantes. La source pérenne la plus proche jaillit à plus de deux cents mètres en contrebas.

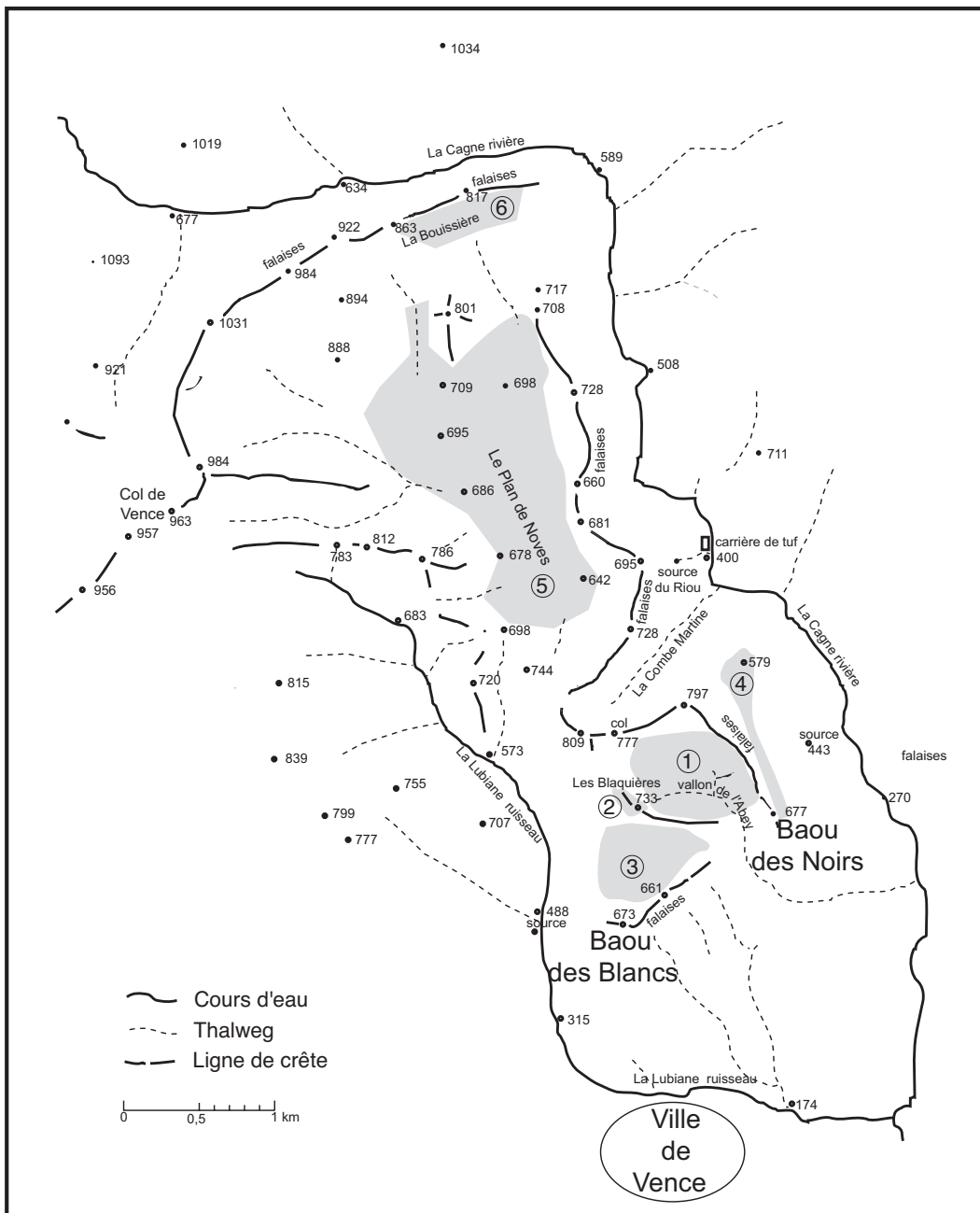
Les gisements de tuf à quelque deux kilomètres au nord du site ont vraisemblablement été exploités pour la construction du monument supérieur.

Le baou des Noirs est couronné par un ensemble de murs construits pour partie en appui sur falaise. L'enceinte principale court du nord au sud le long d'une courbe de niveau plus ou moins rectiligne.

Plus haut, un mur d'une soixantaine de mètres de long partant de la falaise se termine au-dessus d'une barre rocheuse.

Au sommet est érigé un massif carré isolé au milieu d'une enceinte triangulaire.

Les travaux réalisés ont permis d'en reconstituer les dimensions et d'en proposer une reconstitution. Un massif d'environ 3m de hauteur et de 10m de coté était bâti en gros blocs provenant vraisemblablement d'une carrière immédiatement en contrebas. Il était surmonté d'une plateforme édifiée à l'aide de blocs de tuf soigneusement agencés en un appareil « à crochets ». Pour comparaison la tour de Maressip est mieux connue.



Le Matériel

Céramique

La céramique non tournée

Sur un total de 12.236 fragments, la céramique non tournée représente 90 % et 94% si on exclut les amphores du décompte.

Elle est, d'une façon générale très fragmentée et remaniée. On peut néanmoins reconnaître un certain nombre de formes mieux conservées.

La céramique tournée

Phase 1 : 7 fragments tournés soit 0,4% vraisemblablement intrusifs

Phase 2 : 30 fragments soit 2,2%

Phase 3 : 126 fragments soit 3,8%

Phase 4 : 287 fragments soit 8,2%

Campanienne

82 fragments ont été recensés 2 formes 31 identifiées. Il s'agit dans tous les cas de campanienne A.

Amphores italiques ou gréco-italiques

Elles représentent la majorité des amphores recensées (381 fragments)

Les amphores massaliotes

Elles sont présentes pratiquement dans toutes les couches.

216 fragments ont été dénombrés. Seul 2 bords et 2 fragments de col ont été identifiés

Amphores étrusques

11 fragments d'amphores étrusques ont été recensés dont 2 bords en amande et un fond.

Céramique claire

Les céramiques claires sont présentes dans toutes les couches supérieures et moyennes avec un total de 184 fragments soit 3% du total de ces couches hors amphores et 70% de la céramique fine identifiée. La plupart des fragments identifiés par leur bord sont d'origine marseillaise.

C'est assez dire que les populations indigènes se trouvent à l'écart des courants commerciaux avérés sur la zone littorale proche

Matériel métallique

Le matériel métallique n'est pas très abondant mais varié. A noter deux épingles à tête martelée et enroulée très semblables, l'une en bronze, l'autre en fer.

De nombreuses scories et un culot de fonte de fer ont été prélevés, pour l'essentiel dans les couches de la fin de l'âge du Fer.

Un sondage a livré, dans un contexte de la fin du 2^d ou début du 1^{er} s., un morceau de lingot-barre quadrangulaire. La présence du lingot est un indice fort du commerce de cette matière première au-delà du littoral.

Meules

La moitié d'une meule à trémie (meule d'Olynthe) en andésite provient des couches supérieures. Son poids est de 30 Kg soit 60 Kg pour la meule complète. Plusieurs autres fragments d'andésite appartiennent au même type de matériels.

L'andésite provient des environs de Biot et de Villeneuve-Loubet (A.M.).

Conclusions

Les nouvelles campagnes de fouilles confirment globalement le découpage en quatre phases que nous avons proposé en 1985.

Il est clair en premier lieu que l'occupation du site depuis le Bronze récent jusqu'à la fin du 1^{er} âge du Fer est importante. Nous proposons d'y voir deux phases: la première couvrant l'ensemble du Bronze final et la transition Bronze - Fer.

Le milieu et la fin du premier âge du Fer, voit apparaître les premières importations de céramiques tournées encore très rares, amphores étrusques et peut-être quelques CLMAS. Elle se prolonge vraisemblablement jusqu'au Ve s., en tout cas avant l'apparition sur le site des premières amphores de Marseille. Rien ne permet de conclure que le site est clos par une enceinte au cours de ces deux premières phases.

La phase III est celle des amphores et de la céramique claire de Marseille qui constituent alors la totalité de la céramique tournée même si quelques petits fragments d'amphores à pâte italique ne sont peut-être pas des intrusions. C'est au cours et plutôt au début de cette phase III qu'est édifiée l'enceinte tout au moins dans l'état où nous l'avons trouvée en zone 6. Elle est construite à l'aide de blocs arrachés en amont. Le matériel contenu dans le remblai en amont est postérieur à la construction du rempart. Il donnerait un *terminus ante quem* de sa construction à situer au plus tôt au Ve-IVe et au plus tard au début du IIIe s. av. J.-C.

Le TPQ pourrait nous être donné par le matériel prélevé dans le remplissage du mur d'enceinte, avec quelques réserves tenant à son éboulement. Dans ce cas c'est également au Ve - IVe s. qu'il faudrait le situer nous conduisant à rajeunir la construction, à cet endroit, d'au moins un siècle sinon deux par rapport à nos estimations précédentes, la rapprochant ainsi du grand remue ménage celtique qui marque le passage du premier au second âge du Fer, sans que l'on puisse dire si ces fortifications ont été dressées par ou contre de nouveaux venus ou tout simplement par souci d'identification par eux ou en face d'eux. On ne saurait donc affirmer qu'il y a un hiatus important entre la construction de l'enceinte et l'édification du monument supérieur. Il n'est pas impossible, que ces grands travaux appartiennent à la même phase III même s'ils ne sont pas strictement contemporains. Ils pourraient être le fait des mêmes populations évoluant vers une manifestation identitaire plus monumentale et abstraite.

La dernière phase d'occupation protohistorique du site avant son abandon voit le réaménagement de la zone 6. Importations italiques, résidus d'activité métallurgique (forges) marquent cette période.

Rien n'indique que l'abandon soit brutal même s'il est probablement rapide.

Enfin par sa longue durée d'occupation, par la variété, sinon la richesse, des matériels que les fouilles ont livrés, le Baou des Noirs apporte une contribution notable à la connaissance de l'ensemble de la protohistoire des Alpes littorales et à leur intégration dans ce que nous savons des cultures qui les entouraient aux diverses époques. Son étude nous laisse entrevoir l'alternance des influences qui ont traversé la région ou qui y ont abouti, d'abord majoritairement de l'Est et des grandes cultures du Nord de l'Italie au Bronze final et au premier âge du Fer, puis du Nord avec l'extension des influences celtiques auxquelles les populations indigènes ne peuvent avoir échappé. Enfin les pressions s'exercent de toutes parts et ce n'est qu'avec la primauté de Rome que l'équilibre s'installe durablement sur les ruines de la culture des *oppida*. Quelques témoins montrent que, comme dans le reste de la Gaule, cette période de bouleversement est aussi une période de progrès avec, par exemple l'essor de l'artisanat du fer. Et, même si quelques emprunts comme les meules à trémies sont faits à l'extérieur, ce développement paraît en grande partie autonome, se faisant dans un contexte où les importations et donc les courants économiques venus de la Méditerranée ne parviennent que faiblement. Il s'accompagne de l'apparition de manifestations identitaires fortes, enceinte et construction monumentale, inconnues jusque-là. Leur caractère aussi bien que l'importance des travaux qu'exigeait leur mise en place témoigne d'une modification très profonde des sociétés telles qu'elles apparaissent à travers les documents plus anciens que nous a fournis le Baou des Noirs.

Ces résultats doivent être confirmés par de nouveaux travaux qu'entreprendront, bientôt nous l'espérons, nos successeurs.

À paraître dans Documents d'Archéologie Méridionale, livraison 2009

BONNEUIL-EN-FRANCE (95), RD84 : UNE FOUILLE EN MILIEU HUMIDE

Yves LE BECHENNEC (CG93),
Cyrille LE FORESTIER (INRAP)
et **Stéphane MARION** (SRA LORRAINE).

Une fouille de sauvetage a été réalisée sur un tracé linéaire correspondant à la mise en place d'une route départementale (RD84). L'ensemble du tracé est situé entre deux cours d'eau (Le Petit Rosne et Le Croult) qui ont largement divagué au cours de leur histoire. Cette situation contribue à définir un environnement humide au niveau de l'apparition des couches archéologiques, situées en moyenne entre 1 à 1,5 mètre sous le sol actuel. D'un secteur à l'autre cependant les conditions de conservation des vestiges peuvent varier fortement. Trois secteurs principaux ont été explorés. Ils correspondent à 3 types d'occupation différentes.

Au nord du tracé, une couche d'occupation attribuée à La Tène finale était préservée. Elle se caractérise par la présence d'abondants rejets liés au travail du fer. En plus des scories et battitures, la couche a livré une pierre plate présentant des stigmates de frappe et de chocs thermiques qui a été utilisée pour travailler du métal. La couche a été fouillée par maille de 1 mètre, le mobilier positionné et des prélèvements systématiquement effectués. Ces données ne sont pas encore exploitées et les résultats ne seront disponibles que lorsque les analyses auront été menées. En dépit de la présence de poteaux et piquets en bois, aucune organisation claire n'apparaissait sur le terrain, sans doute en raison de l'exiguïté de la fenêtre d'observation.

Au centre du tracé, un deuxième secteur a livré des structures d'habitat éparses. Il s'agit de fossés et de quelques poteaux. Le mobilier peu abondant permet de situer ces ensembles dans le courant de La Tène (La Tène moyenne ?). Dans ce secteur les matériaux organiques n'étaient pas conservés ce qui en limite grandement l'intérêt. Les structures fossoyées paraissent définir de vastes parcelles rectangulaires et ont vraisemblablement servi à contrôler le drainage de cet environnement humide. Les bâtiments correspondent en plan à des greniers surélevés à quatre poteaux. Les fosses d'implantation, bien visibles, sont littéralement chemisées de pierres. Ce dispositif permet sans doute d'éviter l'enfoncement du poteau dans le substrat mou et humide. La découverte d'un poteau en bois conservé et posé sur une pierre plate dans un autre secteur du site conforte cette interprétation.

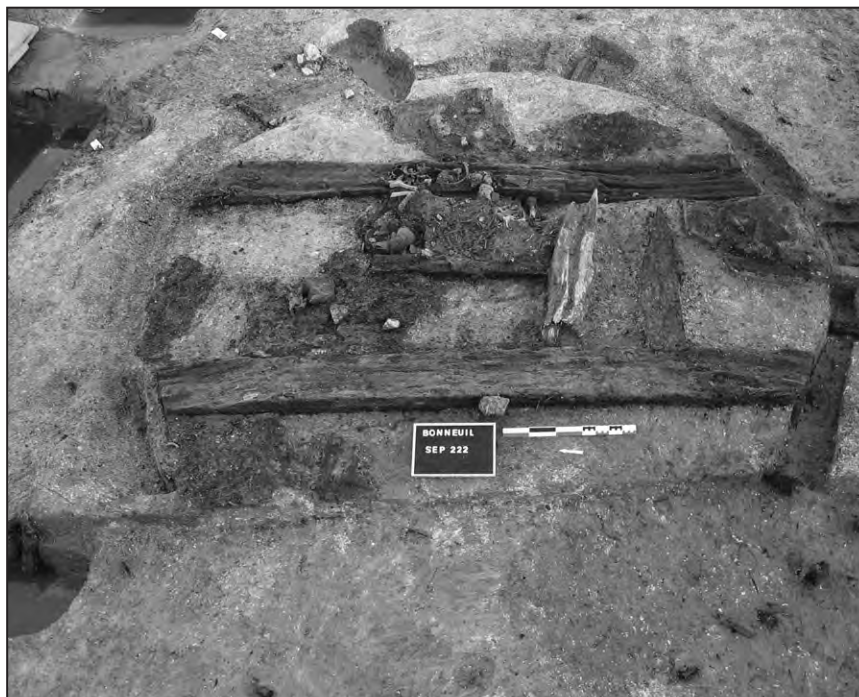
Au sud du tracé, à proximité de la confluence des deux cours d'eau, se trouvaient plusieurs sépultures disséminées sur une surface relativement importante. Deux zones principales se distinguent par des concentrations, des conditions de conservation et des situations topographiques différentes.

La zone la plus méridionale est aussi la moins dense. Sur un peu moins de 2000 m² seulement 3 sépultures à inhumation, éloignées les unes des autres, sont connues et le décapage n'a pas révélé d'autres structures. On note la présence d'une femme adulte dépourvue de tout mobilier et d'un enfant décédé aux alentours de deux ans. Il est accompagné d'une offrande animale, d'une céramique et de fragments d'une fibule en fer. En première analyse on peut attribuer cet ensemble à La Tène moyenne. On notera ici que le dépôt associant céramique et offrande animale répond assez bien aux caractéristiques des inhumations d'immatrices mises en évidence sur la nécropole de Bobigny Hôpital Avicenne. L'ensemble le plus spectaculaire de cette zone correspond à une sépulture monumentale dont seule la chambre est connue. La fosse quadrangulaire de grande dimension (3,8 m. par 2 m.) avait conservé le parement de pierre dont les parties hautes étaient en partie effondrées dans les comblements de la fosse. L'individu déposé en décubitus dorsal, occupe le centre de la fosse. Les déconnexions anatomiques observées et les effondrements du coffrage en pierre plaident en faveur de l'existence d'un espace vide. L'individu adulte de sexe indéterminé portait un bracelet en fer au poignet gauche et était accompagné d'un dépôt de céramiques situées à droite de sa tête. Les premières observations réalisées sur le mobilier suggèrent une attribution de l'ensemble au Hallstatt D1. L'architecture funéraire mise en oeuvre et la chronologie de cet

ensemble rendent difficile de ne pas évoquer la présence d'un tumulus bien qu'aucune trace tangible n'en ait été observée au décapage. On notera cependant qu'au moment du diagnostic les restes d'un second individu avaient été prélevés dans les remplissages supérieurs de la fosse. L'éventuelle disparition du tumulus et la très faible densité de sépultures rencontrées sur ce secteur en dépit d'un décapage extensif témoignent sans doute d'une érosion importante.

Plus au nord après un vide de l'ordre de 1000m², sur une légère éminence ménagée par les divagations des cours d'eau se trouvait une seconde concentration de sépultures. Le milieu est ici nettement plus favorable puisque la matière organique (bois et cuir) était en partie conservée. Dans cet ensemble les périnataux sont particulièrement bien représentés (4 individus sur les 8 inhumés). Ils sont inhumés en pleine terre et dépourvus de mobilier d'accompagnement. Un individu un peu plus âgé, aux alentours de 6 mois, était quant à lui inhumé à l'intérieur d'un contenant en bois construit dans la fosse. Seulement trois adultes figurent dans cet ensemble. Une femme relativement âgée était inhumée dans une fosse et accompagnée de cinq chaussures en cuir. Il s'agit de chaussures basses fermées dont les semelles d'usure sont maintenues par de petits clous en fer fortement dégradés. Aucun élément de datation n'est disponible pour cette sépulture, vraisemblablement gallo-romaine. La seconde femme, décédée entre 20 et 30 ans, était inhumée au sein d'un contenant en hêtre construit à même la fosse. Elle était accompagnée d'une céramique déposée à ses pieds qui permet d'attribuer cet ensemble au II^e ou III^e siècle de notre ère.

Au sein de cet ensemble, est édifiée une structure monumentale et inédite. Elle se compose de deux cercles concentriques de piquets et d'un petit fossé circulaire. Au centre de ce dispositif, deux poutre en chêne soutiennent un plancher à la surface duquel les restes déconnectés d'un homme adulte et des fragments de fourreau d'épée ont été découverts. Les analyses dendrochronologiques permettent de situer cette construction postérieurement à 116



av. J.-C. Les très bonnes conditions de conservation ont permis la préservation de cette structure qui sans cela aurait sans doute totalement disparu. Pour l'heure aucun parallèle précis ne peut être évoqué. Il ne semble pas que cet ensemble comporte une quelconque architecture aérienne et il faut sans doute y voir une plate-forme d'exposition du défunt située au niveau du sol.

Bien que numériquement très faibles, ces ensembles funéraires sont particulièrement importants dans la mesure où ils documentent des phénomènes et pour certains relèvent de périodes méconnus dans la région. L'ensemble ou les ensembles funéraires paraissent fondés au cours du Hallstatt moyen par l'implantation d'une sépulture monumentale. Par la suite quelques rares inhumations témoignent de la fréquentation du lieu. Au cours de La Tène finale une seconde structure funéraire monumentale est installée et la vocation funéraire du site se maintiendra pendant la période gallo-romaine. En raison de conditions de conservations spécifiques et de l'absence d'éléments de comparaison, il est difficile de se faire une idée précise de la représentativité de ces ensembles.

L'OPPIDIUM DE L'ERMITAGE À ALÈS (30). UN EMPORIUM À LA FRONTIÈRE DE LA TRANSALPINE.

Fabienne OLMER (UMR 5140)

et collaborateurs:

**S. BARBERAN, V. BLANC-BIJON,
N. CLEMENT, B. GIRARD,
M. KASPRZYK, M.-C. KURZAJ, M. PY.**

L'oppidum de l'Ermitage d'Alès s'inscrit dans le paysage des oppida languedociens. Situé dans le territoire des Volques Arécomiques il est toutefois assez excentré dans la vallée du Gardon à environ 100 km des côtes méditerranéennes, mais aussi des sources de l'Allier et de la Loire. Il surplombe la ville moderne à 300 m d'altitude. Seule la ville actuelle a permis de voir des vestiges antiques d'époque romaine (Ier-IIIe s. ap. J.-C.) assez ténus toutefois. Actuellement, le site propre de l'Ermitage a révélé trois phases d'occupation : au Ve avant n.è., à la toute fin de l'âge du Fer et au IV/Ve siècle de notre ère. Il n'y a pas d'occupation à la période gallo-romaine, même si comme nous sommes en Transalpine on peut considérer que cette période est la première phase gallo-romaine.

La fouille 2007 s'est déroulée dans une vaste parcelle à mi hauteur du site, à l'intérieur d'une enceinte que l'on ne date pas, mais qui est traditionnellement considérée comme Protohistorique. Le site a été très ponctuellement fouillé depuis les années 50 par notamment le GARA (Dedet, Salles 1981). Jusqu'en 1990, 24 maisons ou dépotoirs domestiques ont été repérés. Habituellement le site livre des habitats excavés dans le rocher sous la forme de pièces uniques, plus rarement de structures à plusieurs pièces, comme cela s'observe pour la Maison 1, qui compte trois pièces. Le mobilier découvert est assez original puisqu'à côté d'un faciès méditerranéen propre à la région, on perçoit des petites nuances très intéressantes, des objets parfois assez luxueux, et un faciès monétaire atypique puisque près de 20% des monnaies sont des monnaies septentrionales notamment du Centre-Est de la France, Arvernes en premier lieu mais aussi de la zone du denier, et que l'on note l'absence de monnaies de la vallée du Rhône ; les monnaies couvrent la période entre -120 et César.

Il semblerait que l'occupation du premier Âge du Fer soit plus importante que cela n'avait été perçue, révélée par un mobilier assez abondant : amphores étrusques et massaliètes côtoient des céramiques non tournées ou plus élaborées comme la céramique grise monochrome. On remarque également des éléments de parure (en bronze ou en verre) et pour les nouvelles campagnes 2006 et 2007, une perle à décor oculé de La Tène A et un fragment de bassin étrusque en bronze à rebord perlé.

En ce qui concerne l'occupation de la fin du IIe siècle, on retiendra des éléments de parure en verre comme les bracelets (Gebhard 37 et 11a) et différentes perles celtiques. En 2006 et 2007 on remarque une perle à décor oculé spiralé dit à 4 facettes et un fragment de bracelet en verre bleu de forme apparentée à la série Gebhard 49. Le site compte de nombreuses parures en métal, notamment en bronze tout particulièrement des fibules qui nous placent entre la fin du IIe et les années 50. On compte aussi de nombreux anneaux ou tiges. En 2006 et 2007 on compte une nouvelle fibule de Nauheim et une anse de cruche de type Piatra Neamt. Parmi le mobilier céramique, les céramiques à vernis noir forme un groupe abondant et on relève de nombreux témoignages d'une production réalisée à Brignon tout proche, d'imitation de campanienne C. Au titre des curiosités qui révèlent une vraie richesse on notera : une perle en ambre, de la céramique hellénistique à relief, de la vaisselle en millefiori et des cabochons en bronze émaillés (des objets parfois déjà publiés dans Dedet, Salles 1981). Le site a montré des signes d'activités artisanales, comme le travail du fer et du travail du bronze.

La campagne 2007 s'est concentrée sur un nouveau secteur où a été mise au jour une nouvelle maison (n°25). Elle est située un peu en retrait des autres structures anciennement découvertes dans une terrasse assez grande (300 m²) où avait été mise au jour en 2006 un petit fragment de mosaïque. Cette mosaïque s'est révélée très spectaculaire et se date intrinsèquement. Véronique Blanc-Bijon (CNRS – CCJ) en a fait la première analyse stylistique qui révèle une œuvre typique des mosaïques hellénistiques tardo-républicaines. Le tapis décoré s'insère dans une probable vaste pièce (pièce A) aux murs banchés, incluant au moins deux poteaux engagés et recouverts d'enduits peints. A cette pièce était adjointe une autre pièce au sud (la pièce B) qui elle aussi avait peut-être reçu un sol construit en *opus signinum* (fig. 1). Actuellement on ne peut rien dire de plus de cette structure qui est assez différente des autres mises au jour sur l'Ermitage, puisque de plein pied. On estime que la totalité du tapis pourrait avoisiner 25 à 30 m carrés. Des motifs en caissons polychromes figurés sont très typiques des mosaïques du II^e siècle jusque dans la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Pour l'instant on peut voir un décor de rosace, un décor d'oiseau aux ailes déployées, des rinceaux de vigne et des postes. L'emblema reste à fouiller. Des premières comparaisons peuvent être effectués avec deux mosaïques locales : une à Nîmes sous la maison carrée datée des années -30, une autre à Brignon –Serre de Brienne, datées des années -40 (Souq 1992). Sur ce dernier site elle s'inscrit dans une maison, comportant trois pièces et un portique extérieur à poteaux en bois, bien caractéristique de cette phase précoce de la romanisation.



Fig. 1 : Structures de l'état 5 mises au jour dans le secteur 21 Est

Le témoignage des amphores est relativement fort sur l'Ermitage et ce sont des dizaines de milliers de tessons qui jonchent les terrasses, mais ce sont les estampilles d'amphores qui ont conduit à s'intéresser à l'Ermitage, puisque l'on compte un grand nombre de marques par rapport à d'autres sites régionaux et on établit des comparaisons plutôt avec les sites ségusiaves (Essalois, Feurs, Roanne) mais aussi, arvernes ou éduens. Ce qui va dans le sens du faciès monétaire.

Ces comparaisons tendraient à voir une voie pénétrante vers la Gaule centrale qui ensuite se séparerait vers les Ségusiaves ou vers les Arvernes par la Loire ou l'Allier. Cette voie, parallèle au Rhône (l'une n'excluant pas l'autre) permet de donner un relief tout particulier au site de l'Ermitage d'Alès qui concentre des indices de fréquentations de gens de tous horizons, plus particulièrement

dans une optique commerciale. Il est très probable que ce site ait été dévolu au commerce dès sa création au Vème siècle d'abord, puis au IIe siècle ensuite et fut probablement même réactivé au IVème siècle de notre ère. Le site aurait eu en ce qui concerne la fin de l'âge du Fer une vie commerciale intense, tenant le rôle d'emporion, organisé entre les diverses phases de la conquête romaine. La création de la Transalpine aurait entraîné la création ou réactivation du site et la conquête du reste de la Gaule, après Alésia, aurait entraîné sa chute. Il est clair que cette frontière politique a eu un rôle fort dans la vie du site. Le faciès de la culture matérielle révèle une mixité des fréquentations, le niveau social de certains des habitants a permis de développer la romanisation, accompagnée toutefois de perdurations culturelles bien marquées ; on continu à porter des parures en verre ou des fibules celtique (ce qui exclu que les habitants soient des colons ou des marchands romains). Plus prosaïquement il faut souligner que si la frontière de la transalpine passe bien à 4 km comme il est souvent dit, cela veut dire qu'à partir de ce moment les taxes sont réduites ou changent de main. Souvenons nous du Pro Fonteio et de la succession de taxes entre Narbonne et Toulouse qui alourdissait considérablement le prix du vin. S'il en était de même dans la vallée du Rhône, on avait tout intérêt à trouver des biais, et cette voie en était peut-être un, et l'Ermitage son témoignage.

LA CÉRAMIQUE GRAPHITÉE DU SECOND ÂGE DU FER AU PUY DU TOUR.

Frédéric¹ et Zuzana PESTEIL²

Le Puy du Tour est une colline idéalement située dans la vallée de la Dordogne corrézienne à l'emplacement même où le fleuve débouche de gorges profondes et resserrées dans la plaine d'Argentat. Culminant à 406 m, prolongeant les plateaux de la rive droite de la Dordogne, elle scinde la plaine en deux alvéoles caractéristiques : au N.E. la plaine d'Argentat où s'est développée l'urbanisation dès les temps gallo-romains ; au S. O., la plaine de Monceaux-sur-Dordogne.

Localisé à une rupture de charge d'un itinéraire protohistorique de long parcours joignant l'Armorique à la Méditerranée, le site de hauteur fut occupé dès l'âge du Bronze et a pu ainsi avoir un rôle de premier plan dans les différents échanges interrégionaux. Son appartenance à la partie sud-est du pagus lémovice, aux confins des peuples arverne et cadurque renforce en site frontière sa situation stratégique ou du moins politique (Pesteil 2007).

Décrit comme une enceinte dès 1867 (Lalande 1867), les fouilles archéologiques s'échelonnent pendant le XX^e siècle d'abord sous la direction d'Eusèbe Bombal de 1906 à 1915 (Bombal 1906, Bombal 1908, Bombal 1909, Bombal Muzac 1911), puis d'Auguste et Jean Murat de 1953 à 1969 (article de synthèse Murat 1985 ; pour une bibliographie complète de cette période de recherches se référer à Pesteil 2007), enfin de 1984 à 1987 d'ultimes sondages effectués sous la direction de Jean Murat et Jean-Marie Courteix.

L'intégralité du mobilier découvert a fait l'objet d'un classement et d'un inventaire (Pesteil 2007 p.30).

Comme la plupart des sites du second âge du Fer, l'oppidum du Puy du Tour a livré de nombreux fragments d'amphores (2374 tessons) dont 78,3% caractéristiques des Dressel Ia, 18,8% des gréco-italiques, 2,9% des Dressel Ib et deux estampilles : HER et RV- rétrograde (Pesteil 2007 p.128 fig.131 et fig.132), témoins indéniables des échanges commerciaux avec l'Italie romaine et la consommation du vin (Pesteil 2007 p.125-129, Olmer 2003). A cet ensemble doivent être associées les formes campaniennes et leurs imitations, accompagnant ces échanges (Pesteil 2007 p.116 fig.112 et p.122 fig.123).

Les monnaies révèlent une répartition de leur origine dans l'ensemble régionale : elles sont pour l'essentiel lémovices ou arvernes (Pesteil 2007 p.60 à 66).

Parmi les monnaies révélatrices de ces échanges, la monnaie à légende ibérique N-E-R-O-N-C-E-N dont la provenance se situe aux environs de Narbonne demeure à ce jour l'exemplaire trouvé en fouille le plus septentrional (Richard Murat 1968, Richard Murat 1970, Pesteil 2007 p.87 à 90 et p.94 fig.84).

Ainsi, l'attribution de deux tessons de céramique, attribuables à deux vases distincts originaires d'Europe Centrale, renouvelle la problématique sur les niveaux d'échanges du site, mais aussi relance les interrogations sur les phénomènes migratoires à la période des oppida. Ils proviennent des structures dégagées par Eusèbe Bombal sur une terrasse correspondant à un même niveau d'occupation au N.E. (Pesteil 2007 p.31 et p.32 fig.5).

Le premier tesson (n°1913/1-1-1/26, fig. 1) est un fond concave de 9 cm de diamètre, gris à vernis noir, avec l'amorce de flancs carénés, qui est remarquable par la présence d'une spire de 3 tours et demi tracée à l'ébauchoir (Murat Murat 1965 p.363, Murat Murat 1967 p.382 et p.383 fig.7 [150] n°19).

1 Maison du Patrimoine, place Bad König, F19400 ARGENTAT.

2 5 bis avenue Victor Hugo, F19400 ARGENTAT.

Vraisemblablement ce fond à base simple appartient à une forme connue de céramique graphitée comprenant un pourcentage assez bas de graphite. Ce type appartient probablement au type 5 du schéma d'Irene Kappel (Kappel 1969 p.112 fig.52 type 5, planche 26 n°700 et planche 53 n°6). Ce type est typique de la région de Manching, ainsi qu'à Dürnberg, en Moravie à Nejdek et Mistrín.

La signification de l'empreinte spiralée demeure énigmatique. Toutefois les chercheurs s'accordent à privilégier l'hypothèse de marques de potiers. D'après d'autres marques d'ateliers répertoriées, il apparaît que les céramiques étaient destinées au transport de certains types de nourriture, du sel (Hlava 2008).

Un deuxième tesson de céramique (n°1913/1-1-1/24, fig. 2) présentant un bord plat, une lèvre biseautée avec deux baguettes plastiques autour du col et une décoration de la panse au peigne (Kappel 1969 p.). Cette identification doit se rapprocher de la découverte exceptionnelle de Robert Périchon (Périchon 1972). En effet celui-ci fait état de la reconnaissance de 8 tessons de céramique graphitée à Aulnat (Puy de Dôme), appartenant à un vase, provenant lui aussi d'Europe Centrale (territoire centré sur la Bavière).

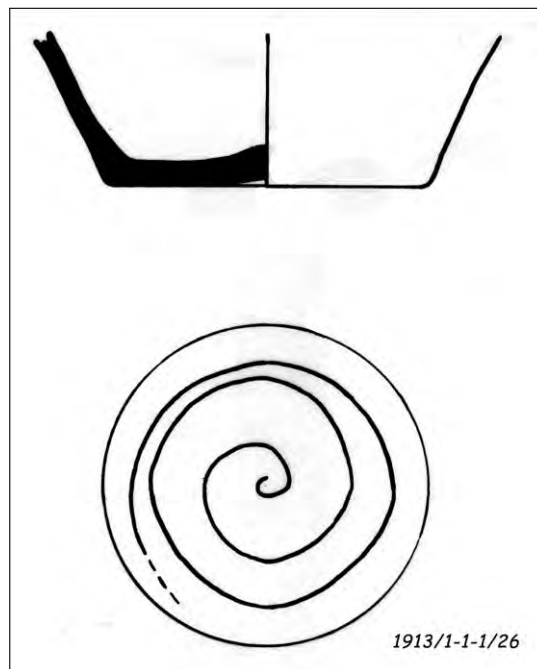


Fig. 1

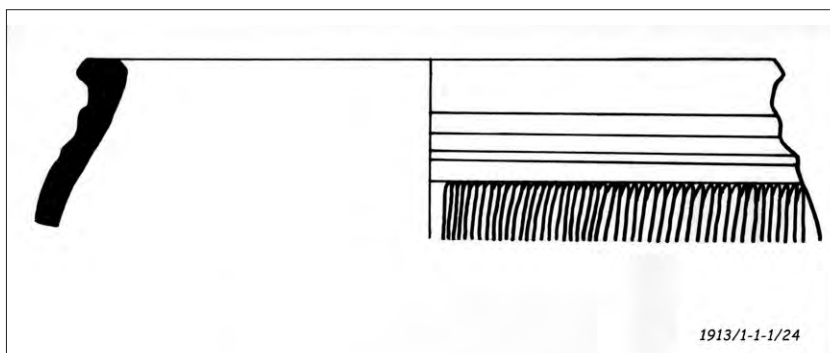


Fig. 2

Ces deux fragments sont à associer à une clavette d'essieu de char provenant des mêmes horizons (Pesteil 2007 p.75 et p.79 fig.66) qui appartient elle aussi à une facture propre à l'Europe Centrale. Elle se trouve en effet à Stradonice (Pič 1906 pl.XXXVIII n°45), à Trísov (Břen 1966, pl.XXX, 3). Ce type de clavette est peu fréquent. Il a été trouvé sur l'oppidum de Staré-Hradisko (2 exemplaires), dans le dépôt de Kolín, sur les oppida de Stradonice et Trisov et Manching (Guillaumet 2003 p.350). D'après Guillaumet leur répartition prouve qu'ils sont l'expression d'une identité régionale (Guillaumet 2003 p.352).

Probablement ces découvertes trop rares pour l'instant ne peuvent pas témoigner de contacts commerciaux. L'hypothèse la plus probable demeure l'attribution de ce mobilier à l'époque de grands changements à la fin du II^e et première moitié du I^e siècle avant J.C. qui a débuté avec les migrations des Cimbres et des Teutons (Kruta 2000 p.543) et qui s'achève avec la période de la Guerre des Gaules par César.

N.B. : Nous tenons à remercier pour sa participation à l'élaboration de cet article Monsieur Miloš Hlava, archéologue au Musée de la ville de Prague.

Bibliographie :

Bombal 1906 : BOMBAL (E.). – Rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux (Corrèze), en juillet et août 1906. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 28, 1906, p.405-419.

Bombal 1908 : BOMBAL (E.). – Second rapport sur les fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux (Corrèze), campagne 1907. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 30, 1908, p.67-71.

Bombal 1909 : BOMBAL (E.). – Addition au second rapport sur les fouilles du Puy-du-Tour. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 31, 1909, p.223-224.

Bombal, Muzac 1911 : BOMBAL (E.), MUZAC (A.). – Compte-rendu des nouvelles fouilles opérées au Puy-du-Tour, commune de Monceaux, en 1911. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 33, 1911, p. 401-409.

Břen 1966 : BREN (J.). – *Třísov, oppidum celtique en bohême méridionale*, Musée national Prague, 1966.

Guillaumet 2003 : GUILLAUMET (J.-P.). – Mobilier métallique et groupes régionaux. Quelques exemples. In : PLOUIN (S.), JUD (P.) – *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer*. Actes du XX^e colloque de l'A.F.E.A.F., Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996, Revue Archéologique de l'Est, vingtième supplément 2003, p.349-352.

Hlava 2008 : HLAVA (M.). – Grafit v době laténské na Moravě, *Pamatky archeologicke 2008*

Kappel 1969 : KAPPEL (I.). – *Die Graphittonkeramik von Manching*. Die Ausgrabungen in Manching – Band 2 Wiesbaden.

Kruta 2000 : KRUTA (V.). – *Les Celtes, histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*. Editions Robert Laffont, collection Bouquins, Paris, 2000.

Lalande 1867 : LALANDE (P.). – Mémoire sur les monuments préhistoriques de la Corrèze. Extrait du *Bulletin Annuel de la Société Historique et Scientifique de Saint Jean d'Angély*, 1867 p.42.

Murat 1985 : MURAT (J.). – Recherches archéologiques au Puy du Tour : récapitulation et perspectives. *Travaux d'Archéologie Limousine* 1984, 5, 1985, p.37-44

Murat Murat 1965 : MURAT (A.), MURAT (J.). – L'ouvrage archéologique d'Eusèbe Bombal au Puy du Tour, *Lemouzi*, 16, 1965, p.358-368.

Murat Murat 1967 : MURAT (A.), MURAT (J.). – Cinquante ans de recherches archéologiques à la station du Puy du Tour près d'Argentat (Corrèze), inventaire des découvertes de 1903 à 1953. *Ogam*, 19, 5-6, 1967, p.369-396.

Olmer 2003 : OLMER (F.). – *Les amphores de Bibracte 2. Le commerce du vin chez les Eduens d'après les timbres d'amphores*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2003, 375 p., 1150 ill. ; 7 pl. h.t. (Bibracte :7).

Périchon 1972 : PERICHON (R.). – Ein Graphittontopf aus Frankreich, *Germania* 50, 1972, p.239-241.

Pesteil 2005 : PESTEIL (F.). – Le Puy du Tour, un « oppidum frontière » ?, *Annales des XIII^e Rencontres Archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, numéro 12, 2005.

Pesteil 2007 : PESTEIL (F.). – *Le Puy du Tour, oppidum gaulois*, mille sources, 151 p. 2007.

Pič 1906 : PIC (J.L.). – *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*. Karl W. Hiesermann, Leipzig, 1906.

Richard Murat 1968 : RICHARD (J.C.M.), MURAT (J.). – Une monnaie à légende ibérique N-E-R-O-N-C-E-N découverte en Corrèze. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1968, 5, p.278-279.

Richard Murat 1970 : RICHARD (J.C.M.), MURAT (J.). – Une monnaie à légende ibérique N-E-R-O-N-C-E-N découverte en Corrèze et le monnayage ibérique de Narbonne. *Actes des XLI et XXIV Congrès d'études régionales tenus par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon et par la Fédération des sociétés académiques et savantes de Languedoc Pyrénées Gascogne (Carcassonne, 17-19 mai 1968)*. Carcassonne : imprimerie Gabelle, 1970.

ÉTABLISSEMENT ARISTOCRATIQUE ET NÉCROPOLE DE LA TÈNE FINALE À VARENNES-SUR-SEINE (SEINE-ET-MARNE)

Jean-Marc SÉGUIER

INRAP et UMR 7041

Le site de La Justice à Varennes-sur-Seine, localisé à 1,5 km au sud du confluent entre la Seine et l'Yonne, a fait l'objet en 2007 d'une fouille préventive réalisée par l'INRAP, suite au projet d'aménagement d'un centre commercial. Après un diagnostic sur la totalité de l'emprise (30 ha), deux fenêtres totalisant 4 ha ont fait l'objet d'une prescription scientifique.

La première a livré de nombreux vestiges d'occupation dont la chronologie est comprise entre le Bronze final I-IIa et la période moderne. L'occupation de l'âge du Fer est matérialisée par une série de fossés, de bâtiments et de fosses qui s'ordonnent selon trois états. Le plus ancien correspond à un enclos sub-trapézoïdal largement ouvert à l'ouest ; au moins deux bâtiments, dont un à double abside, deux puits et un dépotoir semblent devoir être rattachés à cette occupation qui doit se rapporter à un horizon de la fin de La Tène moyenne. L'état 2, qui couvre toute La Tène D, voit une refondation complète de l'enclos accompagnée du rebouchage des fossés antérieurs. Le nouvel établissement est composé de deux parties distinctes. La première est un enclos carré de près de 3500 m² de superficie doté de deux entrées au moins (au sud et à l'est), dans lequel se concentrent des bâtiments, un puits et diverses fosses. Les abondants rejets observés dans les fossés assignent un caractère résidentiel à cet enclos. Au sud de celui-ci se développe une vaste cour rectangulaire très allongée (de l'ordre de 2 ha de superficie) délimitée par des fossés ; l'espace, marqué par quelques constructions, des annexes sur poteaux, une série de puits et une fosse-atelier, semble dévolu aux activités de production (agriculture, élevage, artisanat). C'est d'ailleurs là qu'ont été recueillies des scories de réduction, alors que l'outillage est abondant et diversifié sur l'ensemble du site. Le mobilier, qui se concentre surtout autour de l'enclos résidentiel, indique sans ambiguïté le caractère aristocratique de l'occupation (nombreuses amphores Dr. 1, céramiques importées, éléments de chars, nombreuses monnaies...) et apporte des précisions sur le statut des occupants, en particulier à La Tène D2 (armement celtique, épéron en bronze, *militaria*...). La découverte de pièces de prestige (fibule en argent) et d'un dépôt de statères globulaires à la croix confirme largement l'impression que le domaine géré par cet établissement se situe au sommet de la hiérarchie sociale de cette partie du territoire sénon. Le dernier état d'occupation, daté de l'extrême fin de La Tène D2b, se traduit par une réorganisation complète de l'espace, un fossé étant implanté au travers des enclos précédents : l'établissement a vécu et a laissé la place à une autre forme d'occupation. La cour de l'état 2 ne sera réinvestie qu'un siècle plus tard et verra s'installer un établissement rural gallo-romain.

La fouille de la zone 2 a permis d'étudier une partie de la nécropole liée à l'établissement aristocratique gaulois, située à 350 m au sud-est de l'habitat. Outre six enclos (carrés, en U, etc.), les aménagements de ce secteur se composent d'un réseau de fossés, de quelques fosses et de divers dépôts dont le caractère funéraire n'est pas évident. Néanmoins, le remplissage des fossés d'enclos a révélé, pour trois d'entre eux, de nombreuses esquilles osseuses incinérées associées à une très grande quantité de tessons d'amphores Dr. 1 brûlés et concassés, ainsi que des monnaies et du mobilier divers (serrure, armes...). Le caractère privilégié de la population incinérée transparaît essentiellement par la place prépondérante que tient le vin dans le rituel funéraire, mais aussi par la présence de céramique campanienne B/Boïde et par la découverte d'un statère globulaire.

L'intérêt intrinsèque du site de La Justice, déjà considérable, est souligné par la proximité de l'habitat groupé de La Tène finale du Marais du Pont, distant de quelques 600 m et par celle de la voie *Agedincum*-Lutèce. L'étude du site s'attachera à analyser la relation entre les deux établissements, qui, ensemble, définissent un véritable pôle aristocratique.



Fig. 1 : Varennes-sur-Seine (77), la Justice : plan phasé provisoire

PRÉLÈVEMENT EN BLOC AU CYCLODODÉCANÉ LE CAS DE LA TOMBE CELTIQUE N°15 DU SITE DE BASEL GASFABRIK (BÂLE, SUISSE)

Frédérique-Sophie TISSIER

Au cours de l'année 2006, le laboratoire de restauration du Service Archéologique du canton de Berne, en Suisse, a développé une technique originale de prélèvement *in situ* à l'aide d'un produit consolidant appelé cyclododécane. Ce consolidant temporaire, connu en restauration depuis 1995, est de plus en plus utilisé en archéologie.

Le cyclododécane est un solide cristallin, de formule $C_{12}H_{24}$. Il fond dès $60^{\circ}C$ et est insoluble dans l'eau. Sa propriété principale est la sublimation à température ambiante, c'est-à-dire qu'il passe spontanément de l'état solide à l'état gazeux sans laisser de traces visibles. Cette dernière propriété de réversibilité rend son usage particulièrement intéressant en conservation-restauration d'objets archéologiques. Ses possibilités d'utilisation sont multiples : consolidant de surface lors d'un prélèvement *in situ*, pour la dépose de peintures murales ou pour le transport, agent de protection temporaire lors d'un nettoyage aqueux, ou encore agent démoulant.

Les modes d'application du cyclododécane sont également variés : à chaud, on peut le faire fondre sur une plaque chauffante, et le couler directement sur le substrat à consolider ou sur un média¹. On peut le vaporiser avec un pistolet pulvérisateur chauffant (appelé aussi *spray-gun*, Figure 1) : c'est cette technique qui a été développée au laboratoire de restauration de Berne. A froid, on peut l'utiliser en solution dans un solvant apolaire, ou encore sous forme de bombe aérosol. Cependant, pour obtenir un film suffisamment dense et homogène, comme il peut être souhaitable pour un prélèvement en bloc, on préférera les méthodes à chaud.

Fin 2006, le Service archéologique de Bâle a fait appel à son homologue bernois pour mettre en pratique la méthode dite du *spray-gun*, sur l'une des tombes de la nécropole La Tène du site de Basel Gasfabrik. L'enjeu était de prélever en connexion l'ensemble du matériel d'une tombe d'enfant, matériel composé d'un bracelet en verre, d'une chaîne en fer, de deux fibules en alliages cuivreux et d'un bracelet en lignite, plus de nombreux ossements. Le sol, constitué de sable et de galets, rendait délicate la réalisation d'un prélèvement avec les méthodes traditionnelles, à l'aide de bandes plâtrées ou de mousse de polyuréthane. Le prélèvement au cyclododécane, qui agit par adhésion en surface, présentait dans ce cas l'avantage de figer les objets ainsi que le sédiment particulièrement instable, en un bloc.

L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes : tout d'abord on a nettoyé les surfaces des objets non sensibles à l'eau à l'aide d'un aérographe pulvérisant de l'eau sous faible pression. Ensuite, les surfaces fragiles, tel le filet rapporté du bracelet en verre, ont été protégées avec du cyclododécane fondu appliqué à la pipette. La zone à consolider a été délimitée avec du papier



Figure 1 : Vaporisation du cyclododécane au pistolet pulvérisateur ou *spray-gun* - Crédit photo : ADB

1 - De type gaze de coton. Une variante consiste à tremper la gaze de coton et à l'appliquer sur la surface à consolider.

aluminium, sur lequel le cyclododécane n'adhère que très peu, contrairement au film plastique étirable, qui lui est dissout. On a vaporisé une première fois avec le *spray-gun*, puis on a posé une gaze de coton pour apporter un renfort souple, pose suivie d'une seconde vaporisation de façon à englober le tout, sur une épaisseur d'environ deux centimètres.

Une fois les objets consolidés en surface et protégés par le cyclododécane, on a coulé une mince couche de plâtre synthétique renforcé de textile en fibres de verre, système qui a l'avantage d'apporter la rigidité nécessaire, tout en étant mince et léger. Le prélèvement s'est poursuivi en creusant et en consolidant les parois avec des bandes plâtrées, puis le bloc a été retourné et emmené au laboratoire pour la micro-fouille.

La fouille fine a été documentée, et l'on estime que le cyclododécane a rempli son rôle tout au long de l'opération, puisque rien n'a bougé dans le bloc.

Le maintien des objets en place grâce au consolidant a permis de faire des radiographies latérales, et de transporter le bloc jusqu'à l'institut médico-légal de Berne pour une tomographie (Figure 2). De précieuses informations sur la position des objets les uns par rapport aux autres ont été obtenues.

L'élimination du produit peut se faire de trois façons : par accélération de la sublimation, grâce à un apport continu d'air tiède, ou encore par fusion, avec un outil adapté pour que le produit fonde localement, ou enfin de façon spontanée, en laissant agir le temps. Les délais d'élimination dépendent de la quantité de cyclododécane mise en œuvre. Pour le bloc, le temps de sublimation du cyclododécane a été estimé à environ 6 mois à l'air libre, à quelques semaines avec la ventilation continue, et à quelques jours avec la fusion localisée.

Le matériel nécessaire au prélèvement en bloc se compose d'un *spray-gun* et d'un compresseur. Les paramètres les meilleurs pour obtenir un film homogène et résistant sont une température de 80°C dans le réservoir, une pression de 1 bar au compresseur, et une distance d'application réduite (15 cm maximum). On a également eu besoin de matériel complémentaire, c'est pour cette raison que le laboratoire a créé deux valisettes d'intervention regroupant tout ce qu'il faut sur le terrain : pot de cyclododécane, plaque chauffante, récipient couvert, gazes de coton, bandes plâtrées, papier aluminium, gants etc...

En conclusion, le cyclododécane appliqué au *spray-gun* a été employé ici avec succès, puisqu'il a permis de conserver toutes les informations lors des phases délicates du prélèvement, du transport, de la micro-fouille et de l'imagerie, jusqu'à la restauration qui a lieu actuellement.

Les limites à son emploi sont la sensibilité des matériaux à la chaleur ou à la pression. On ne peut pas non plus l'utiliser sur des matériaux humides. La durée d'élimination du produit, qui peut atteindre plusieurs mois par sublimation spontanée, doit aussi être prise en compte en amont, en enfin, il faut signaler l'existence d'un risque éventuel de contamination lors de datations C14. Ce point est actuellement en cours d'étude.

Pour finir, le cyclododécane est non seulement un produit qui peut être utile sur le terrain et en laboratoire, mais ses méthodes de mise en œuvre évoluent et peuvent encore se perfectionner. On peut aujourd'hui considérer ce produit et ses techniques d'application comme des outils supplémentaires au service de la recherche archéologique.

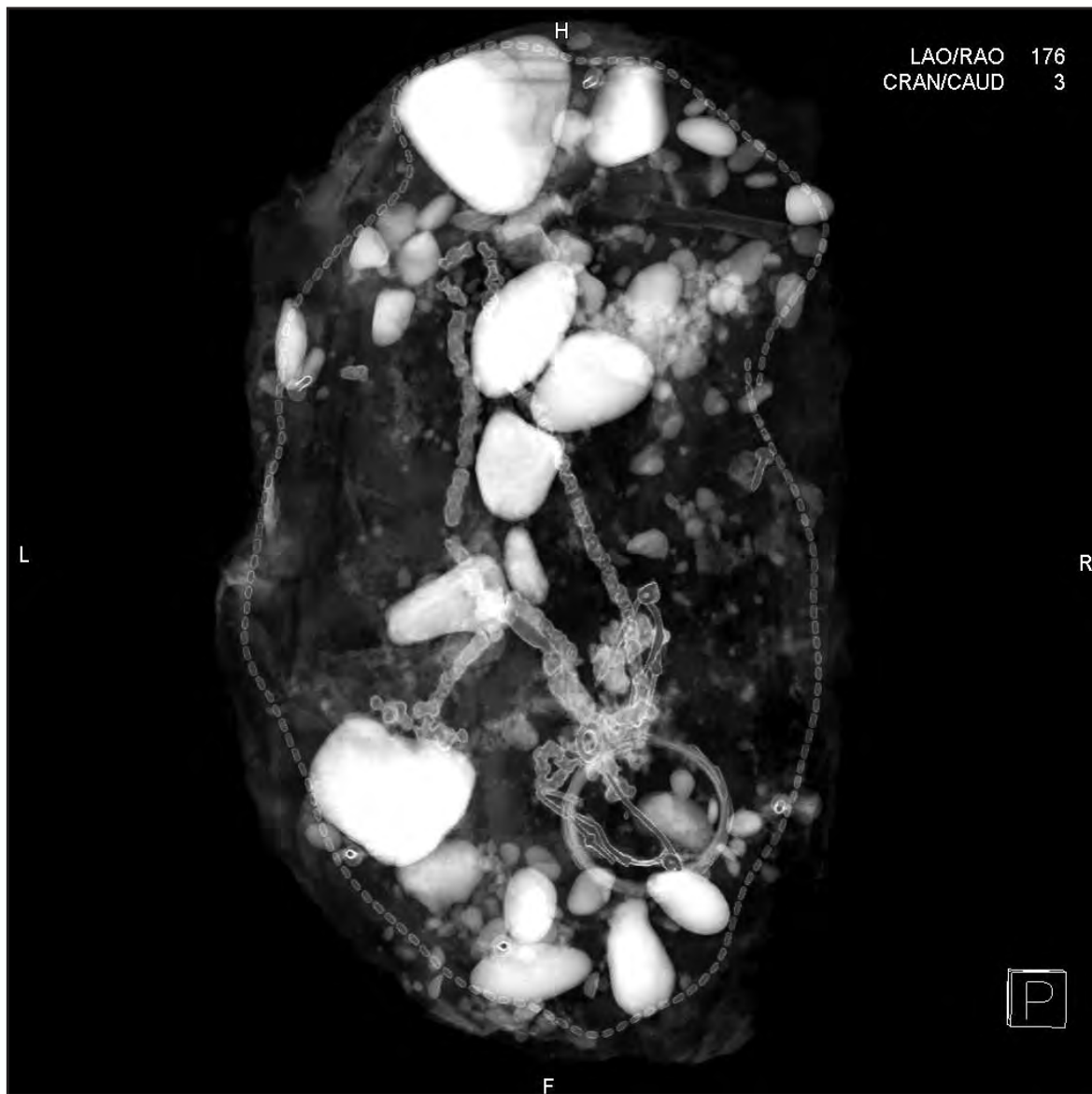


Figure 2 : Image tomographique du bloc
Crédit photo : Institut Médico légal Université de Berne

BIBLIOGRAPHIE

Geller, Brigit; Hiby Gudrun: Flüchtige Bindemittel in der Papierrestaurierung sowie Gemälde und Skulpturenrestaurierung. Munich: Kölner Beiträge zur Restaurierung und Konservierung von Kunst- und Kulturgut, 10. (2000). (n° ISBN 3-9804227-9-8)

Hangleiter, Hans Michael; Jägers, Elisabeth; Jägers, Erhard: *Flüchtige Bindemittel – Teil 1: Anwendungen, Teil 2: Materialien und Materialeigenschaften,* in: Zeitschrift für Kunsttechnologie und Konservierung (2/1995): 385-392.

Tissier, Frédérique-Sophie: [Le cyclododécane en conservation-restauration d'objets archéologiques. tests physiques et applications pratiques], Mémoire de maîtrise, Master Conservation Restauration des Biens Culturels Paris1 Panthéon-Sorbonne, Paris (nov 2007)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM, Prénom	Fonction	Fin de mandat
BARRAL Philippe	président	2009
GOMEZ DE SOTO José	vice-président - relations Inrap	2010
LAMBERT Marie-Jeanne	secrétaire général	2009
MALRAIN François	secrétaire adjoint (bulletin - relations Inrap)	2008
GRUAT Philippe	trésorier	2008
FLOUEST Jean-Loup	trésorier adjoint	2009
AUGIER Laurence	journée d'information	2010
BATAILLE Aline	publications	2008
BEHAGUE Bertrand	site internet	2009
COLIN Anne		2009
DUNNING Cynthia	relations internationales	2010
GERMINET David	communication	2008
LE BIHAN Jean-Paul		2009
MILCENT Pierre-Yves		2010
ROURE Réjane		2010
SAUREL Marion	suivi des publications	2008
SCHÖNFELDER Martin	relations internationales	2008
VAGINAY Michel		2010

Présidents d'honneur

DAUBIGNEY Alain

DUVAL Alain

ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER

Siège social :

Laboratoire d'archéologie
de l'Ecole Normale Supérieure
45 rue d'Ulm
75005 PARIS

Secrétariat :

Marie-Jeanne Lambert
65 chemin de Mancy
39000 LONS-LE-SAUNIER
tél : 03 84 47 32 39
mjlambert@wanadoo.fr